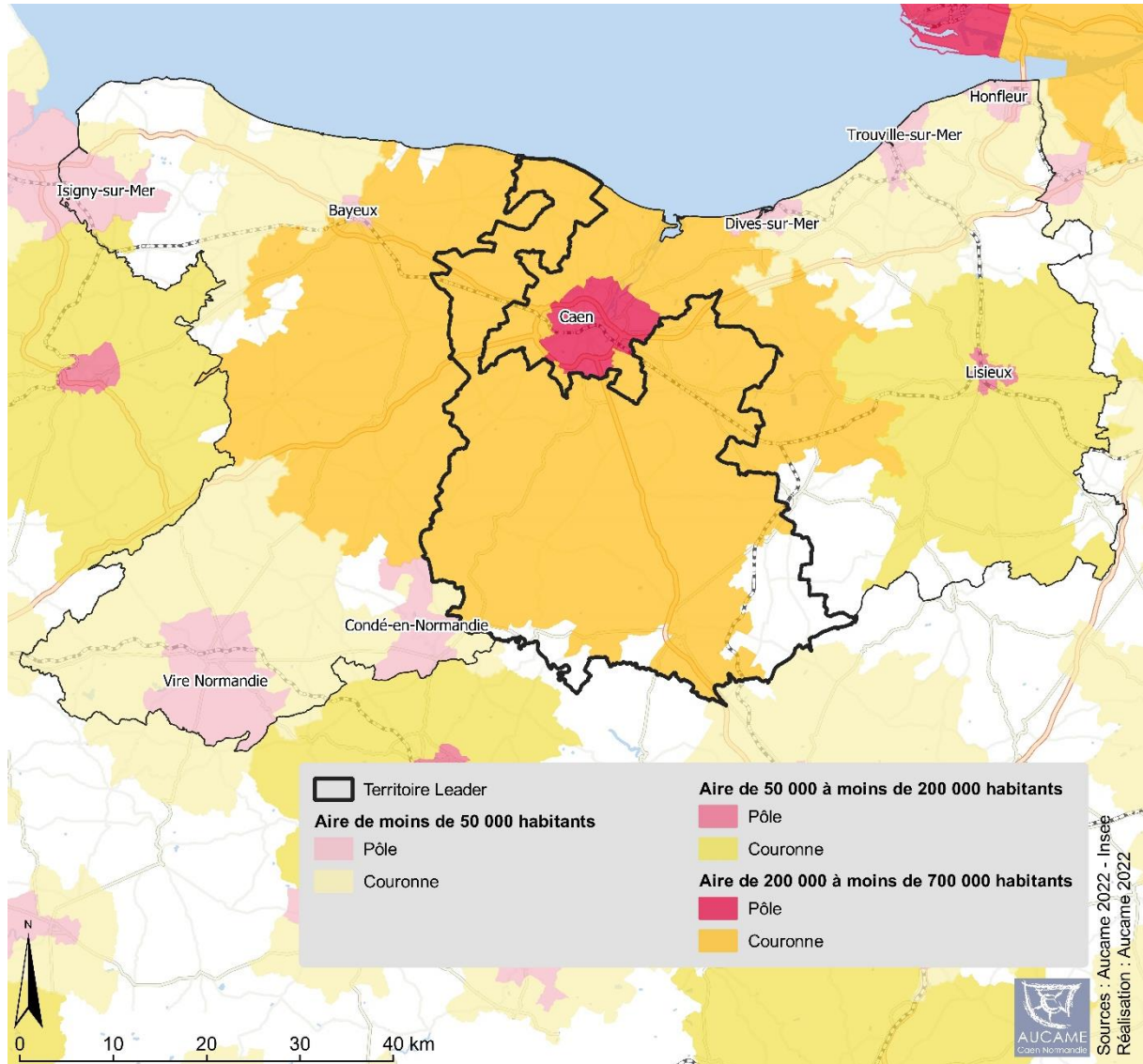


DIAGNOSTIC LEADER

Les élus soutenant la candidature Leader 2023-2027 ont désigné le territoire sous l'appellation « GAL d'Arlette et de Guillaume » en référence à Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, et Arlette de Falaise qui lui a donné naissance. Dans le déroulé du diagnostic, l'appellation « territoire Leader » sera retenue par souci de simplification.

AIRES D'ATTRACTION DES VILLES DU CALVADOS



Un vaste territoire rural vivant dans le giron de Caen

Au regard du zonage en aires d'attraction des villes de l'INSEE, le territoire Leader se situe dans la couronne de Caen, à l'exception des communes situées aux franges sud et sud-est du territoire vivant de façon autonome. La quasi-totalité des communes sont considérées comme rurales par l'INSEE, à l'exception de la ville de Falaise, du littoral dont seul le bord de mer est urbanisé, et de douze communes périurbaines de densité intermédiaire situées dans le sud de l'agglomération caennaise. En dehors des zones urbanisées, les communes arborent un visage rural et agricole.

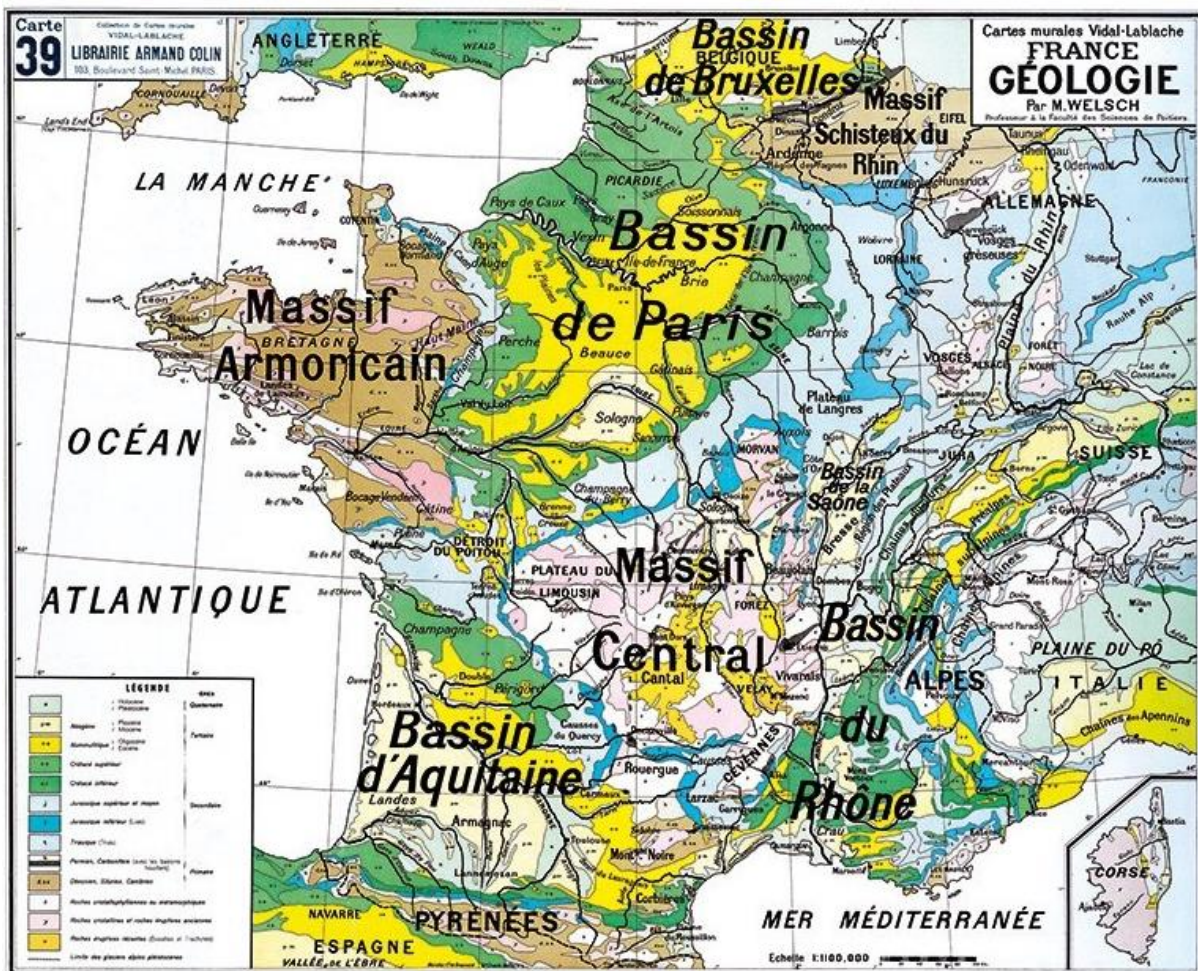
Historiquement, le territoire Leader formait la campagne de Caen, appellation géographique donnée à la bande centrale du Calvados.

Un espace structuré par la vallée de l’Orne et la plaine de Caen, jusqu’à la mer

Géographiquement, le territoire Leader se situe à l’interface du massif armoricain et du bassin parisien, le point de jonction étant la plaine de Caen qui forme une vaste bande allant de la mer au Perche en longeant le pays d’Auge à l’est et le bocage normand à l’ouest. Cette position interstitielle confère au territoire une grande diversité de paysages liée à ses caractéristiques physiques :

- Espace littoral le long de la Manche au nord
- Plaine calcaire agricole du nord au sud
- Marais et contreforts du pays d’Auge à l’est
- Vallées et collines schisteuses à l’ouest

Les trois traits physiques structurants du territoire Leader sont la vallée de l’Orne, très encaissée, la plaine de Caen, qui confère des paysages de campagnes découvertes, et la portion littorale de la côte de Nacre, en bord de mer. Le cadre de vie varie d’un quadrant à l’autre en fonction des espaces naturels, de l’activité agricole (grandes cultures et prairies) et de l’occupation humaine qui façonne les paysages (urbanisation et infrastructures).



Une identité historique remontant aux Gaulois

Les terres étant très fertiles, la plaine de Caen a été très tôt investie par les hommes (nombreuses fermes néolithiques). Du temps des Gaulois, le pays (« pagi ») était occupé par les Viducasses dont la capitale était Vieux. Dénommée *Aregenua* sous la Gaule romaine, cette ville a été détruite par les premières invasions barbares. Le site archéologique constitue aujourd'hui un point d'intérêt touristique majeur. Du temps des Romains, la plaine de Caen était traversée par une voie structurante, le chemin Haussé, qui jouait un rôle stratégique. Elle a été supplantée par la construction de la route royale Caen-Alençon, actuellement RN158, qui est devenue la nouvelle colonne vertébrale du territoire. Le tracé du chemin Haussé transparait par endroits dans la plaine agricole.

Une terre gorgée d'histoire

Le territoire Leader est assurément celui de Guillaume le Conquérant. Né à Falaise au début du XI^{ème} siècle, il est le fils de Robert le Magnifique, duc de Normandie, et de sa concubine Arlette de Falaise. Succédant à son père en 1035, son autorité fut contestée par les barons rebelles. En 1047, il les écrasa à la bataille de Valès Dunes avec le soutien du roi de France Henri 1^{er}. Cette victoire décisive fit de Guillaume le Conquérant le maître incontesté de la Normandie. A l'issue de la bataille, il choisit Caen comme Capitale du Duché. Falaise et Valès Dunes sont aujourd'hui deux lieux emblématiques du territoire Leader.

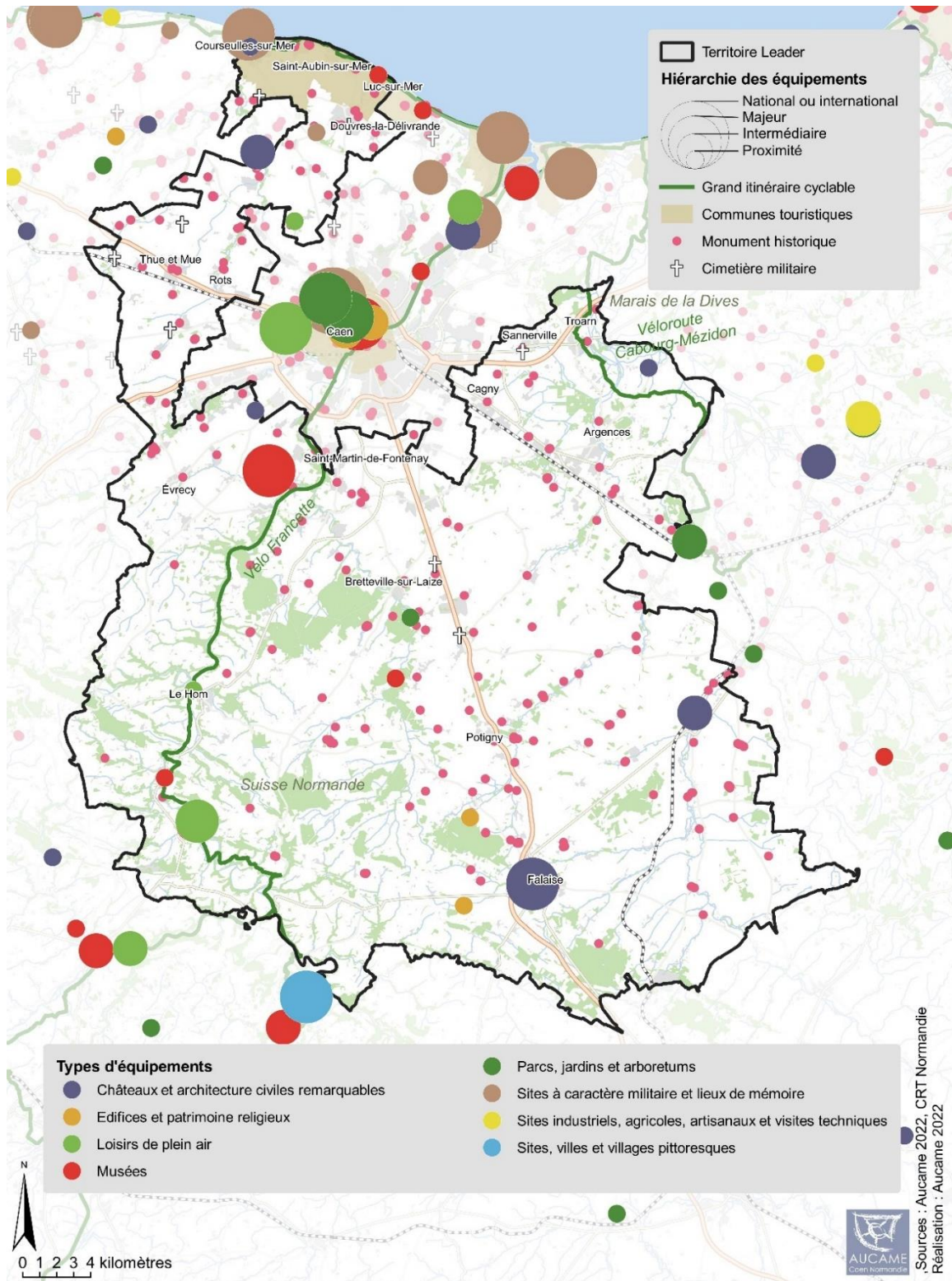
En 1066, le duc de Normandie traversa la Manche et devint roi d'Angleterre après la victoire d'Hastings face aux troupes anglo-saxonnes. Plusieurs siècles plus tard, les alliés débarqueront à leur tour en Normandie le 6 juin 1944 pour libérer la France et l'Europe face aux nazis. L'actuel territoire Leader fut le théâtre de nombreux combats, les plus violents se situant sur la côte (débarquement des Canadiens à Juno Beach), sur la rivière Odon et la cote 112 à l'ouest de Caen, et dans la plaine de Caen où percèrent en août 1944 les troupes canadiennes et polonaises. Sur la même période, les Britanniques remportèrent la bataille des collines près de Thury-Harcourt. Le dénouement de la bataille de Normandie s'est donc en grande partie déroulé sur l'espace du territoire Leader.

Un territoire touristique à fortes richesses historiques et patrimoniales

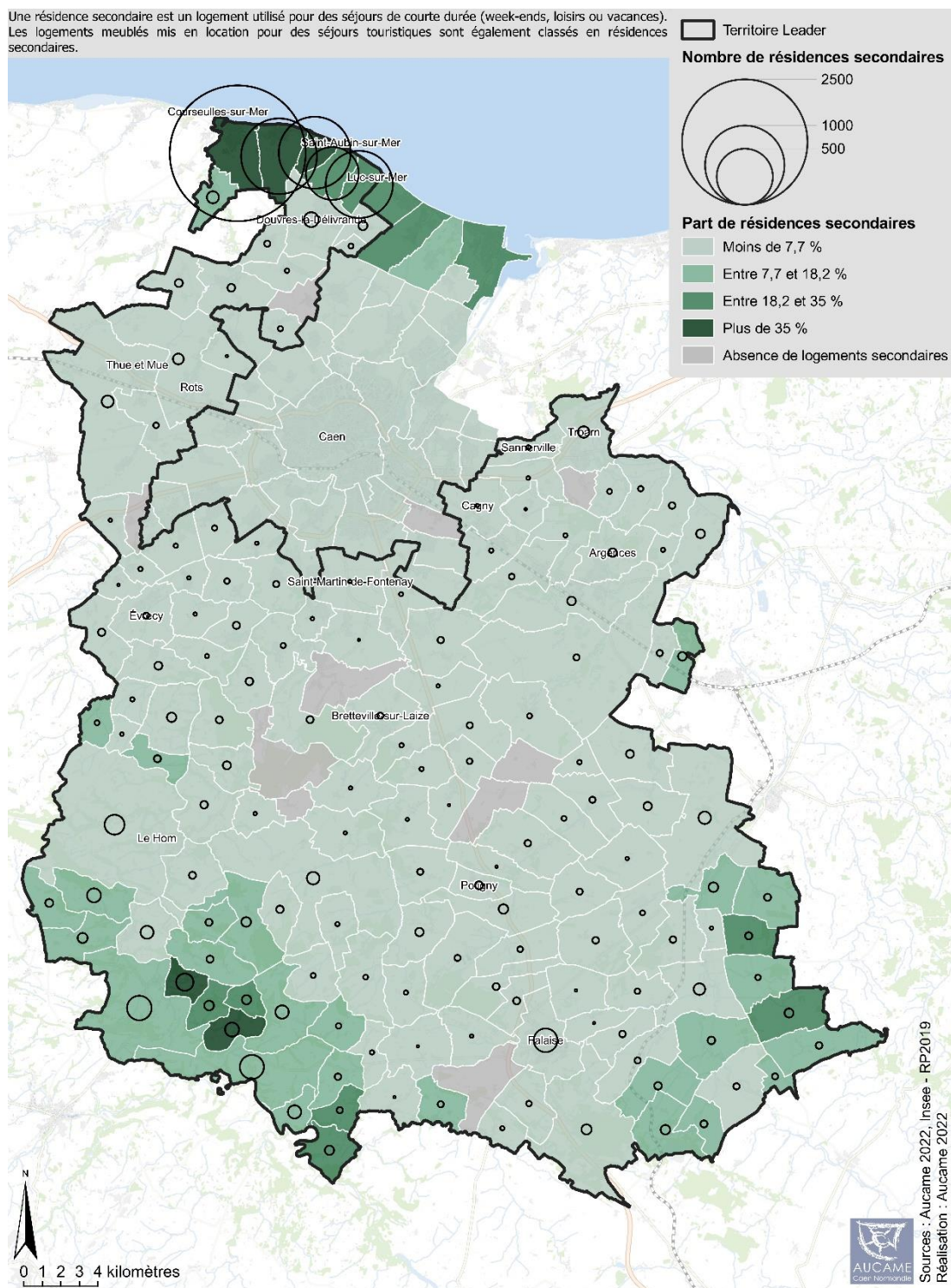
Malgré les destructions massives de la seconde guerre mondiale, le territoire Leader bénéficie d'un beau patrimoine dont la densité révèle une forte prospérité passée. Très variée, la richesse historique et patrimoniale concerne des édifices religieux (églises et abbayes), des châteaux et manoirs, des fermes et moulins, d'anciens sites industriels et miniers... Les lieux de la bataille de la Normandie sont également nombreux du fait des combats qui s'y sont déroulés (monuments, musées, cimetières militaires...). Dispersés sur tout le territoire, beaucoup de sites patrimoniaux se situent cependant à l'écart des grands pôles touristiques les plus fréquentés. Quelques sites comme le centre Juno Beach à Courseulles-sur-Mer, le musée de la mine de Saint-Germain-le-Vasson ou le musée archéologique de Vieux-la-Romaine sont de beaux exemples de valorisation du patrimoine au sein du territoire.

A plus grande échelle, le territoire Leader se situe au cœur d'un bassin touristique majeur, celui de Caen et de la Normandie dans son ensemble. Au sein du territoire, 3 espaces touristiques attractifs se démarquent : la côte de Nacre (espace balnéaire et de villégiature, mais aussi plage du Débarquement), Falaise (château de Guillaume le Conquérant, Mémorial de la guerre des civils...) et la Suisse-Normande qui constitue l'un des principaux pôles normands des sports de plein air (canoë-kayak, randonnées à pied, escalade, parapente...). En termes d'hébergement, les résidences secondaires et les locations touristiques pour particuliers sont concentrées en bord de mer et, dans une moindre mesure, en Suisse-Normande. Le sud-est du territoire jouxtant le pays d'Auge, très rural, est également prisé pour sa villégiature.

TOURISME ET PATRIMOINE



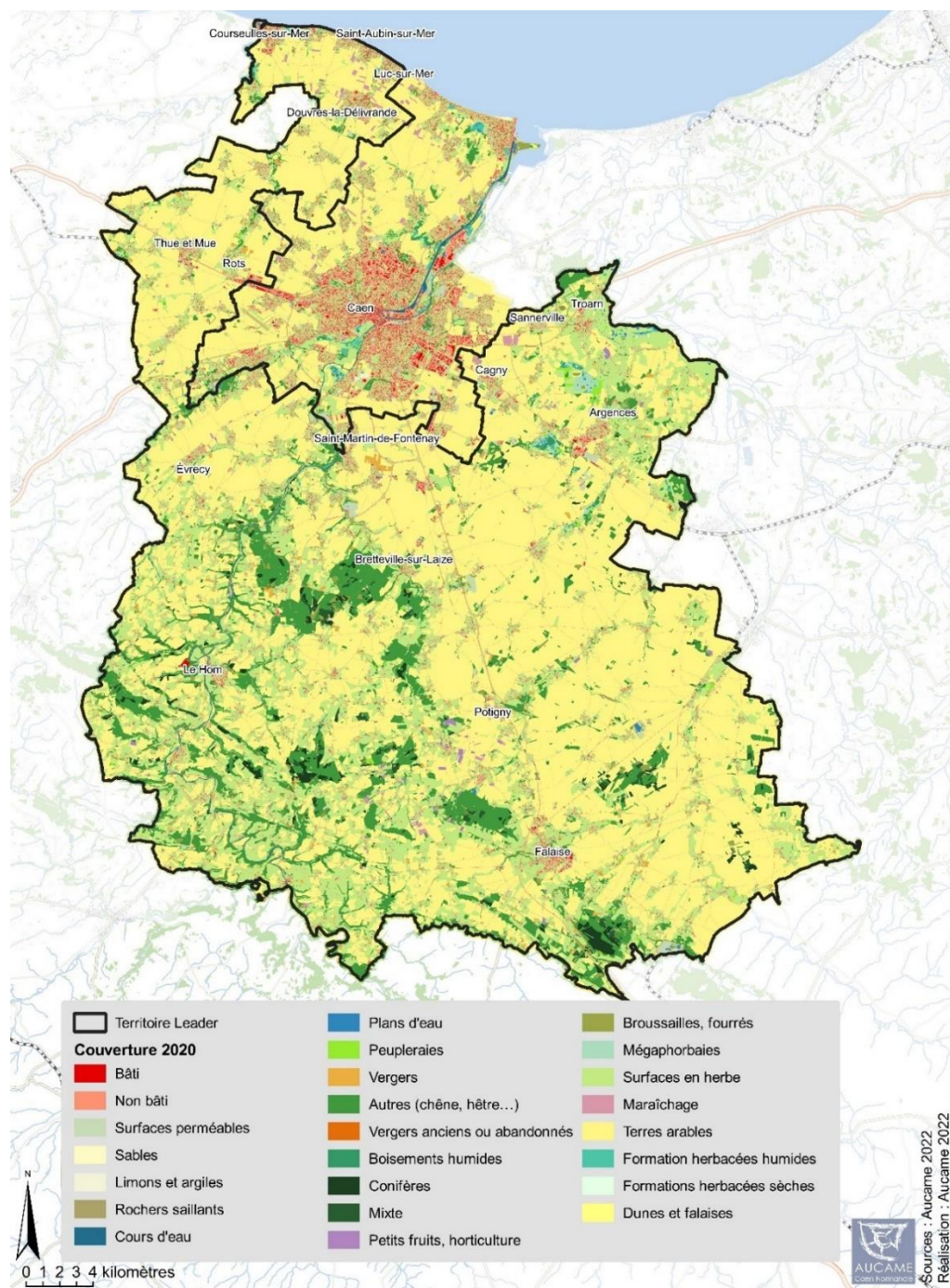
TOURISME – RESIDENCES SECONDAIRES



La voie verte constitue un axe touristique majeur

Longeant le cours de Orne, la voie verte aménagée sur l'ancienne voie ferrée Caen-Flers forme un axe touristique structurant dans l'ouest du territoire. Cet itinéraire cyclable situé sur le trajet de la Vélo Francette (reliant Ouistreham à La Rochelle) est très fréquenté par les cyclotouristes, mais aussi localement par les habitants pour les promenades et les déplacements. D'une manière générale, le territoire Leader apparaît comme un espace de loisirs et de balades, à l'instar de la forêt de Grimbosq acquise par la ville de Caen en 1973 pour accroître les zones vertes mises à la disposition de ses habitants.

OCCUPATION DU SOL - COUVERTURE



Un territoire agricole aux activités très diversifiées

Historiquement, la campagne de Caen est un bassin agricole prospère du fait de la fertilité des sols. L'espace de production agricole que forme la plaine de Caen est caractérisé par de grandes cultures dans sa partie centrale allant de Caen à Falaise et l'élevage lait-viande dans ses franges. En superficie, l'agriculture couvre 70 % de la surface totale du territoire. Sur le plan économique, l'agriculture ne représente plus que 5 % des emplois du territoire, un effectif en recul de 18 % en l'espace de 10 ans.

Les caractéristiques physiques du territoire Leader influent fortement sur la nature des activités agricoles pratiquées. Ainsi, la plaine est surtout dédiée aux céréales et aux grandes cultures comme le colza, l'orge et le lin. L'activité de la sucrerie de Cagny, fermée en 2021, suscitait aussi la production de betteraves. Les

productions, intensives, sont plutôt orientées vers les marchés nationaux et internationaux. La plaine de Caen est aussi un espace de production de légumes dont les exploitations se situent surtout sur la côte de Nacre et au sud-est du territoire Leader (maraîchage). Dans les parties les plus vallonnées et escarpées du Cinglais, de la Suisse-Normande et des contreforts du pays d'Auge, le profil agricole est plus orienté vers l'élevage bovin (pour le lait et la viande) et parfois équin. Il permet d'entretenir d'importantes surfaces de prairies et de fourrages. D'autres productions s'imbriquent néanmoins (céréales, oléagineux et protéagineux), d'où le profil polyculture et polyélevage qui prévaut dans le sud-ouest, le sud et la frange est du territoire.

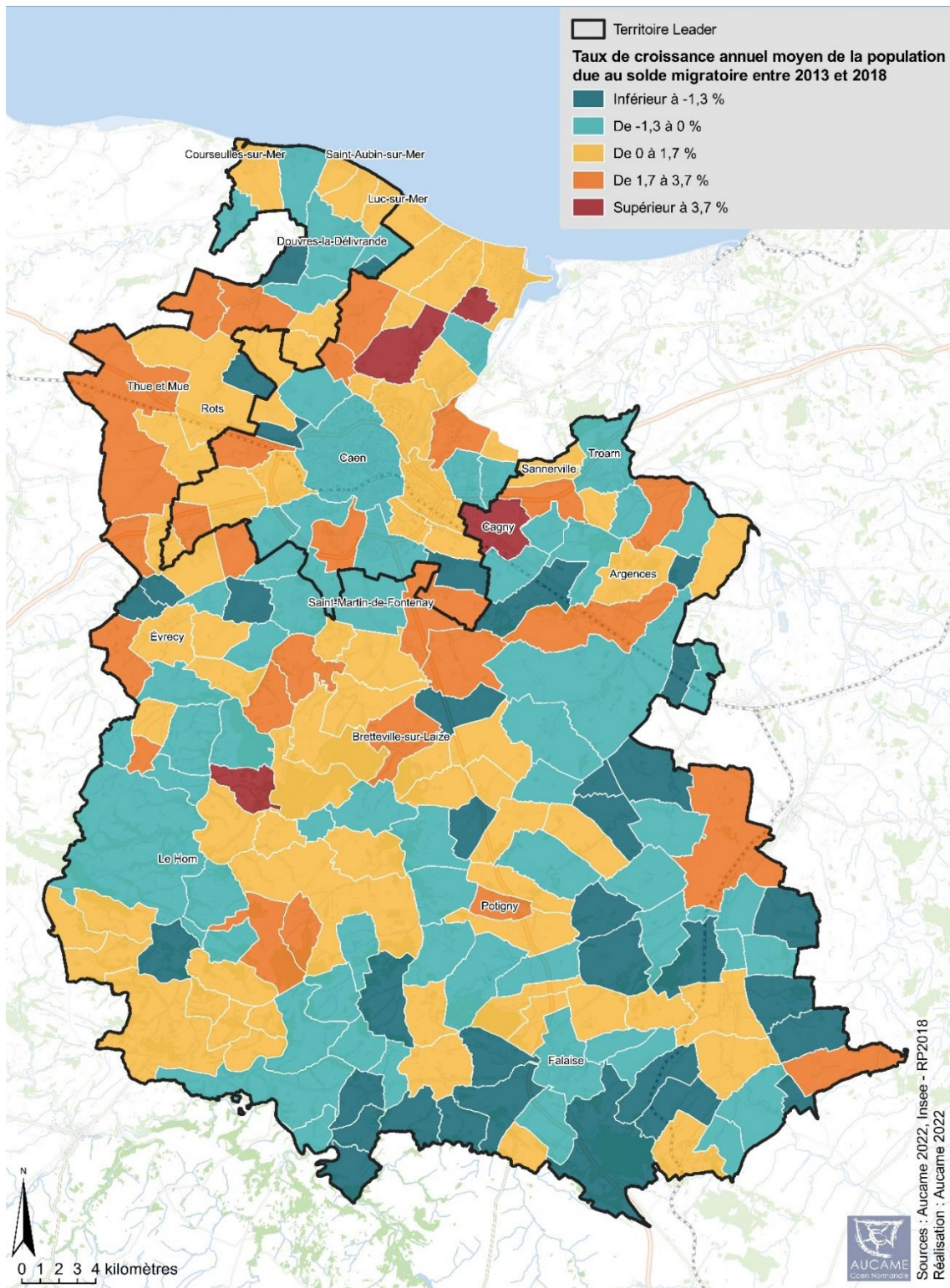
Un territoire propice à la périurbanisation

Deuxième agglomération de Normandie, Caen est construite au cœur d'une vaste plaine agricole propice à l'étalement urbain. Du fait de la fertilité des terres, les hommes ont investi depuis longtemps cet espace en construisant de façon éparse des fermes, des villages et des bourgs dont le bâti, en pierre de Caen, constitue un patrimoine de caractère. Erigées en paroisses sous l'ancien régime, ces bourgades ont été transformées en communes qui forment aujourd'hui l'armature urbaine du territoire. Interreliés, ces bourgs et ces villages sont le réceptacle de la périurbanisation qui a démarré dans les années 70. En périphérie de Caen, la densité du réseau routier facilite l'installation et le déplacement des habitants quittant la ville pour vivre à la campagne. Ces flux d'arrivées favorisent la restauration du bâti ancien, mais suscitent également l'aménagement de nombreux lotissements accolés aux bourgs et aux villages (construction de pavillons et de petits collectifs).

L'arrivée de nouveaux habitants dynamise les communes du territoire

Du fait de la périurbanisation, la population du territoire Leader s'est accrue de 80 % en 50 ans, soit une croissance moyenne de 1 250 habitants supplémentaires par an. Au départ, les flux de population étaient surtout concentrés dans le quart nord-ouest de la région caennaise, puis ils se sont déployés au pourtour de l'agglomération de Caen. La périurbanisation est très intense au pourtour de l'agglomération caennaise où le rythme de constructions neuves est important, mais le coût élevé de l'immobilier pousse une partie des périurbains à s'éloigner de plus en plus. Ils recherchent la plupart du temps une commune bien équipée et/ou située le long ou à proximité d'un grand axe routier pour accéder rapidement à Caen.

DEMOGRAPHIE - ATTRACTIVITE



Sur le plan démographique, la partie nord du territoire Leader bénéficie du dynamisme de la couronne périurbaine, particulièrement dans le secteur de la commune de Thue et Mue. Les effets de la périurbanisation sont moindres dans la partie sud du territoire Leader, le rythme de construction et l'influence de Caen diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloigne. Dynamisant les communes proches, une forme d'étalement urbain de proximité se ressent en revanche autour des pôles de Falaise, Potigny et du Hom.

Un territoire en perte d'attractivité

En progression de 20 % entre 2006 et 2018, le nombre de logements a généré une augmentation de 13 % de la population des ménages. La construction de logements neufs est donc le moteur de la croissance démographique. En miroir, l'intensité de l'évolution de la population dépend de l'ampleur et du rythme de périurbanisation de l'agglomération caennaise. Ces dernières années, le solde migratoire (mesurant l'excédent des arrivées sur les départs) tend à se réduire du fait notamment du dynamisme de la construction au sein de l'agglomération caennaise. S'inscrivant dans une politique de reconquête urbaine, cette vitalité est favorisée dans le tissu urbain par la pression démographique et les dispositifs de défiscalisation immobilière en vigueur. Le territoire Leader observe par conséquent une perte d'attractivité qui se traduit par une réduction de moitié du solde migratoire entre 2009 et 2018. A terme, la mise en œuvre du zéro artificialisation nette (ZAN) devrait accélérer ce ralentissement de l'étalement urbain, en particulier au pourtour des pôles qui maillent l'espace du territoire Leader.

Un vieillissement prononcé dans le nord et le sud du territoire

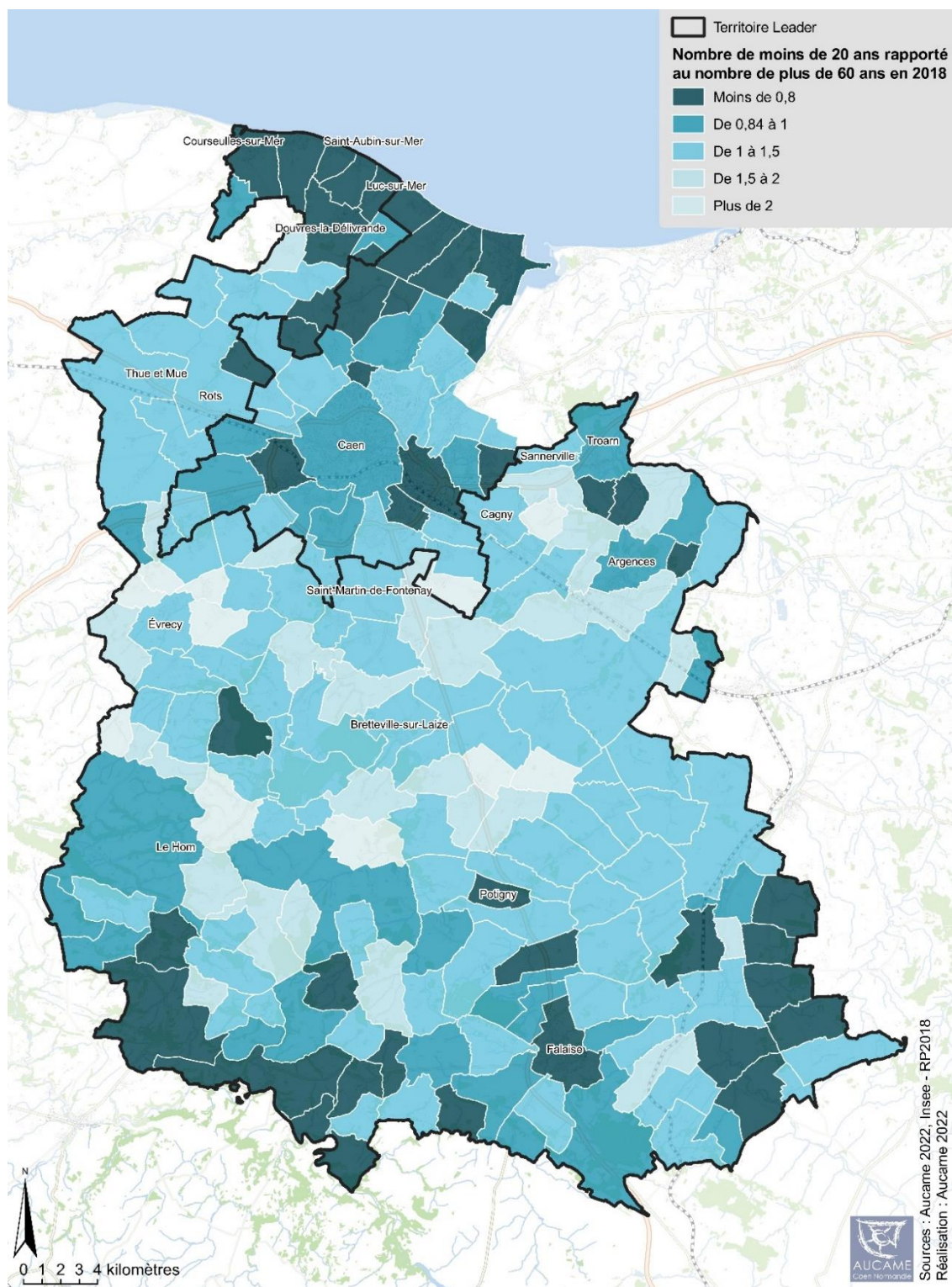
La périurbanisation concerne principalement des familles avec enfants à la recherche d'espace à la campagne. Leur arrivée rajeunit localement les communes qui les accueillent. A plus grande échelle, le territoire Leader observe un vieillissement global de sa population. En 5 ans, le nombre de personnes âgées s'est ainsi accru de 16 % sur l'ensemble du territoire. Sur la même période, le nombre d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans est resté globalement stable. Phénomène sociétal, le vieillissement est lié à l'amélioration des conditions de vie (générant un allongement de la durée de vie) et à l'arrivée des générations du baby-boom à l'âge de la retraite. Dans les espaces périurbains, il est amplifié par le départ des grands enfants dans les familles qui se sont installées massivement en périphérie caennaise dans les décennies précédentes.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population génère une érosion du solde naturel liée à la baisse de la natalité (moins de bébés) et à la hausse conjointe de la mortalité (plus de décès). Sur le territoire Leader, le vieillissement est particulièrement fort sur le littoral en raison du prix de l'immobilier qui freine le renouvellement de la population, et dans les parties rurales les plus éloignées de Caen où les flux de périurbanisation restent limités. Comparée à Caen et son agglomération, la population de la bande centrale reste globalement jeune du fait de la présence et de l'installation de familles avec enfants qui se poursuit, à un rythme toutefois ralenti. Au final, une dichotomie apparaît entre le cœur du territoire dynamisé par la périurbanisation et les franges sud rurales et nord littorales plus âgées.

De fortes disparités sociales et territoriales

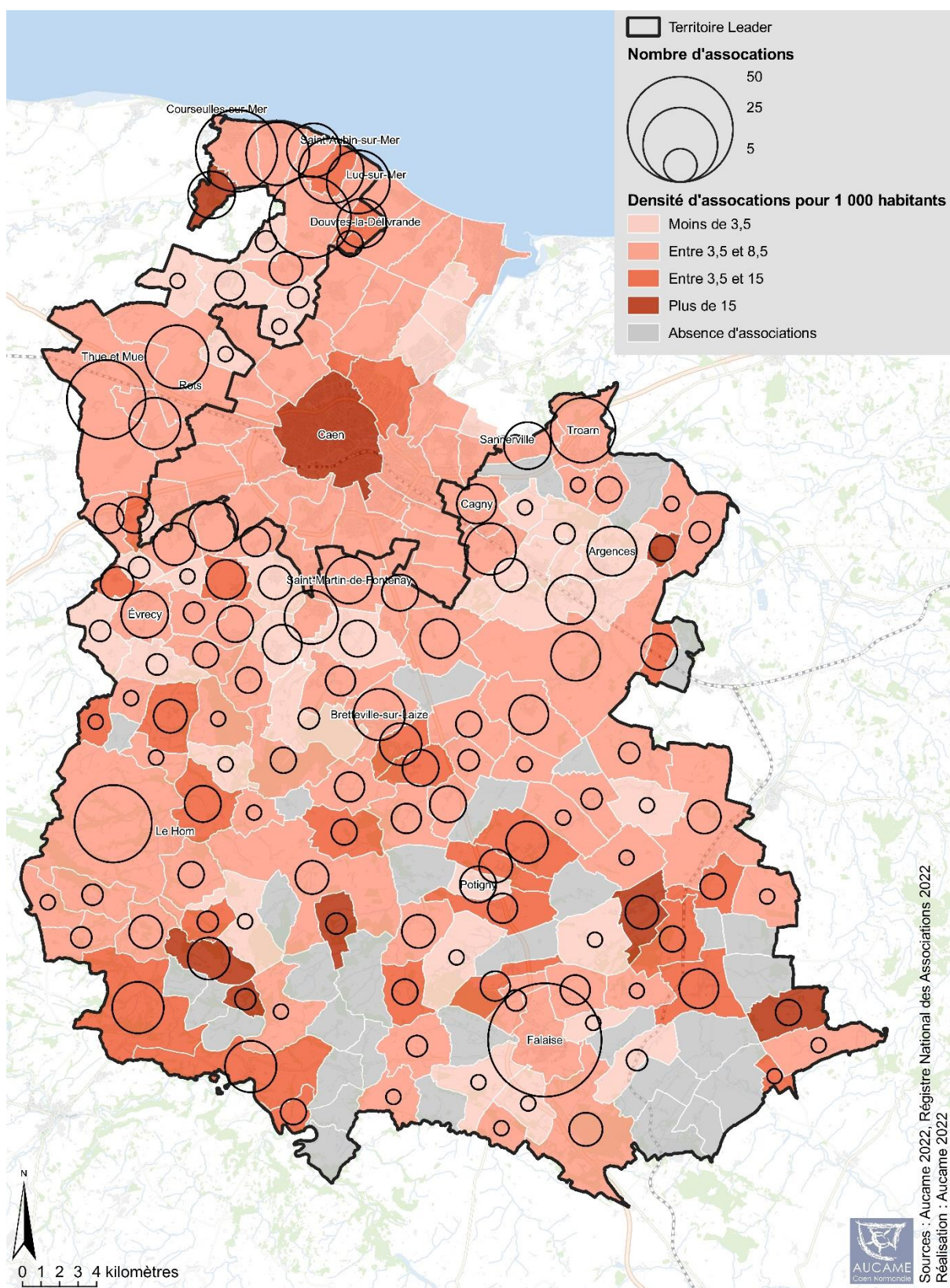
Les dynamiques de métropolisation à l'œuvre dans la région caennaise sont sources d'inégalités sociales et territoriales. La périurbanisation conduit en effet les familles avec enfants à quitter le cœur de l'agglomération pour s'implanter en périphérie caennaise, les choix d'implantation étant fortement déterminés par le prix de l'immobilier. Du coup, les espaces périurbains ont des profils très marqués, les installations se faisant selon la logique « qui se ressemble, s'assemble ». En considérant les niveaux de vie, une vraie césure apparaît entre le nord et le sud du territoire Leader. Au pourtour de la zone urbaine de Caen, les revenus sont plutôt élevés, avec toutefois une différenciation entre le quadrant ouest (classes aisées) et le quadrant sud (classes moyennes) ceinturant l'agglomération. Le profil des habitants est plus modeste au fur et à mesure que l'on s'éloigne du pôle urbain caennais, particulièrement en Suisse-Normande et dans le sud-est du territoire Leader. Les niveaux de vie sont plus élevés autour de la ville de Falaise, mais restent globalement plus modestes que dans l'espace périurbain caennais.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



Du fait de son caractère résidentiel, le territoire Leader observe une grande vitalité associative. La corrélation est forte entre le nombre d'associations et le niveau de vie des habitants. Dans les parties les plus rurales, les structures se concentrent surtout dans les pôles structurants, mais aussi dans les communes proches vivant dans leur giron (périurbanisation de proximité). Au-delà, l'offre est très limitée, voire absente. Sur l'ensemble du territoire, l'activité associative favorise la qualité de vie et le vivre ensemble.

CAMPAGNE DE CAEN – VIE ASSOCIATIVE



De façon plus globale, des inégalités persistent entre les hommes et les femmes, mais les écarts semblent moins marqués que sur l'ensemble du Calvados. Les discriminations doivent néanmoins être combattues pour les réduire à néant.

Des pôles de services structurants autour desquels s'organise la vie quotidienne

Au regard de l'armature urbaine, plusieurs bourgs et petites villes se démarquent au sein du territoire Leader : Courseulles-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Luc-sur-Mer en bordure littorale ; Douvres-la-Délivrande en rétro-littoral ; Thue et Mue, Rots, Saint-Martin-de-Fontenay, Cagny et Sannerville au pourtour de l'espace urbain caennais ; Troarn, Argences, Evrecy, Bretteville-sur-Laize, Le Hom et Falaise rayonnant, à plus ou moins grande échelle, sur des bassins ruraux. Ces communes forment localement des pôles de services structurants autour desquels s'organise la vie quotidienne des habitants. Ils constituent le point d'appui de la périurbanisation, à l'exception de la ville de Falaise qui, du fait de son éloignement de la région caennaise, structure un ensemble de communes sous faible influence urbaine dans le sud-est du territoire.

En complémentarité avec Caen, ces pôles structurants sont fréquentés quotidiennement par les habitants pour satisfaire leurs besoins en matière de commerces et de services. Sur le territoire, d'autres pôles jouent également un rôle de proximité du fait des équipements qu'ils possèdent. Pour les identifier, l'INSEE a identifié 3 gammes d'équipements en fonction de leur fréquence d'implantation sur le territoire.

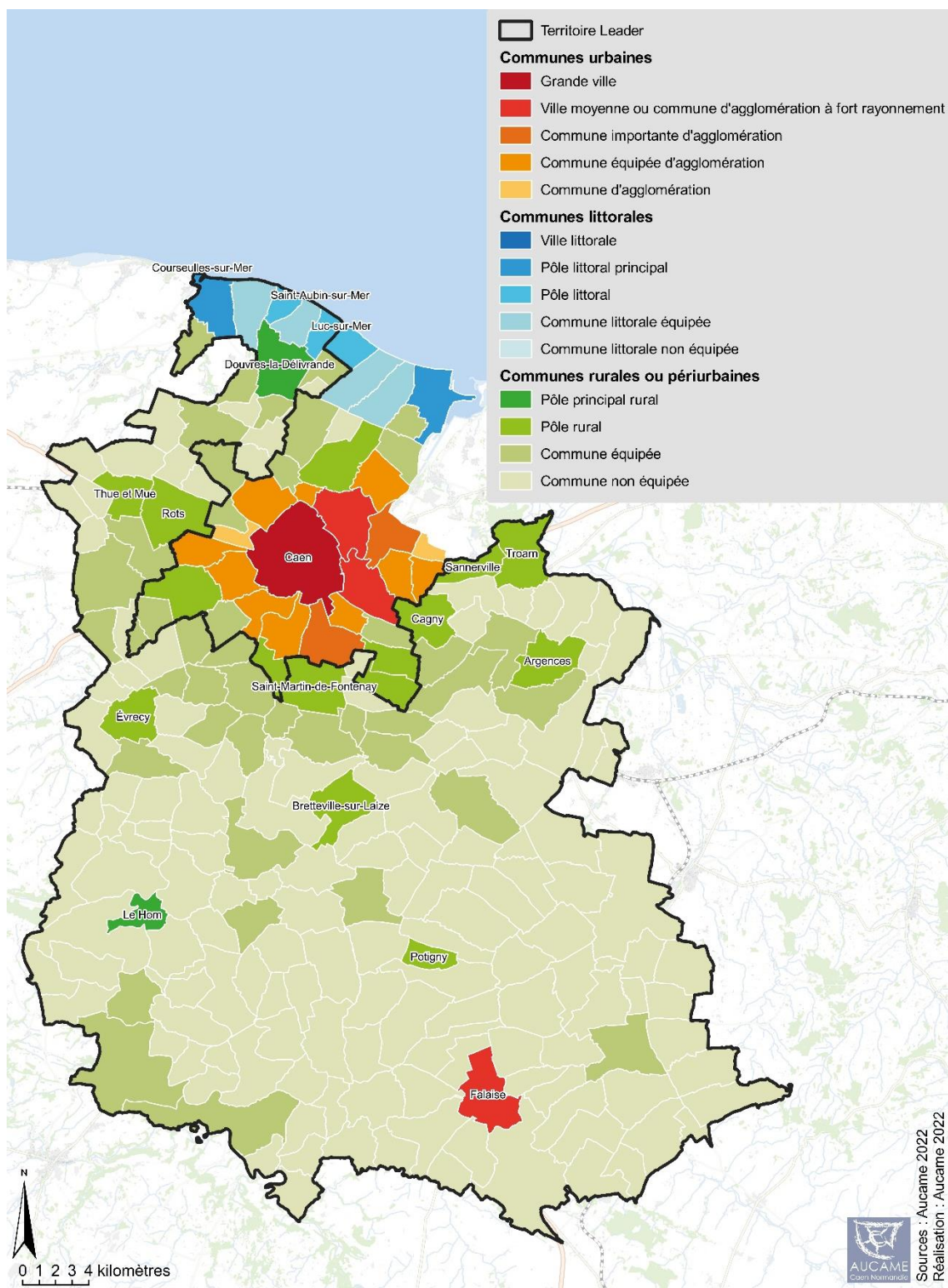
La première gamme concerne les équipements de la gamme supérieure (lycées, hypermarchés, maternités, médecins spécialistes...). Ils se situent en grande majorité dans les zones urbaines denses, donc - pour le territoire Leader - à Caen et, dans une moindre mesure, à Falaise.

Une faible densité de commerces et services dans la moitié sud du territoire

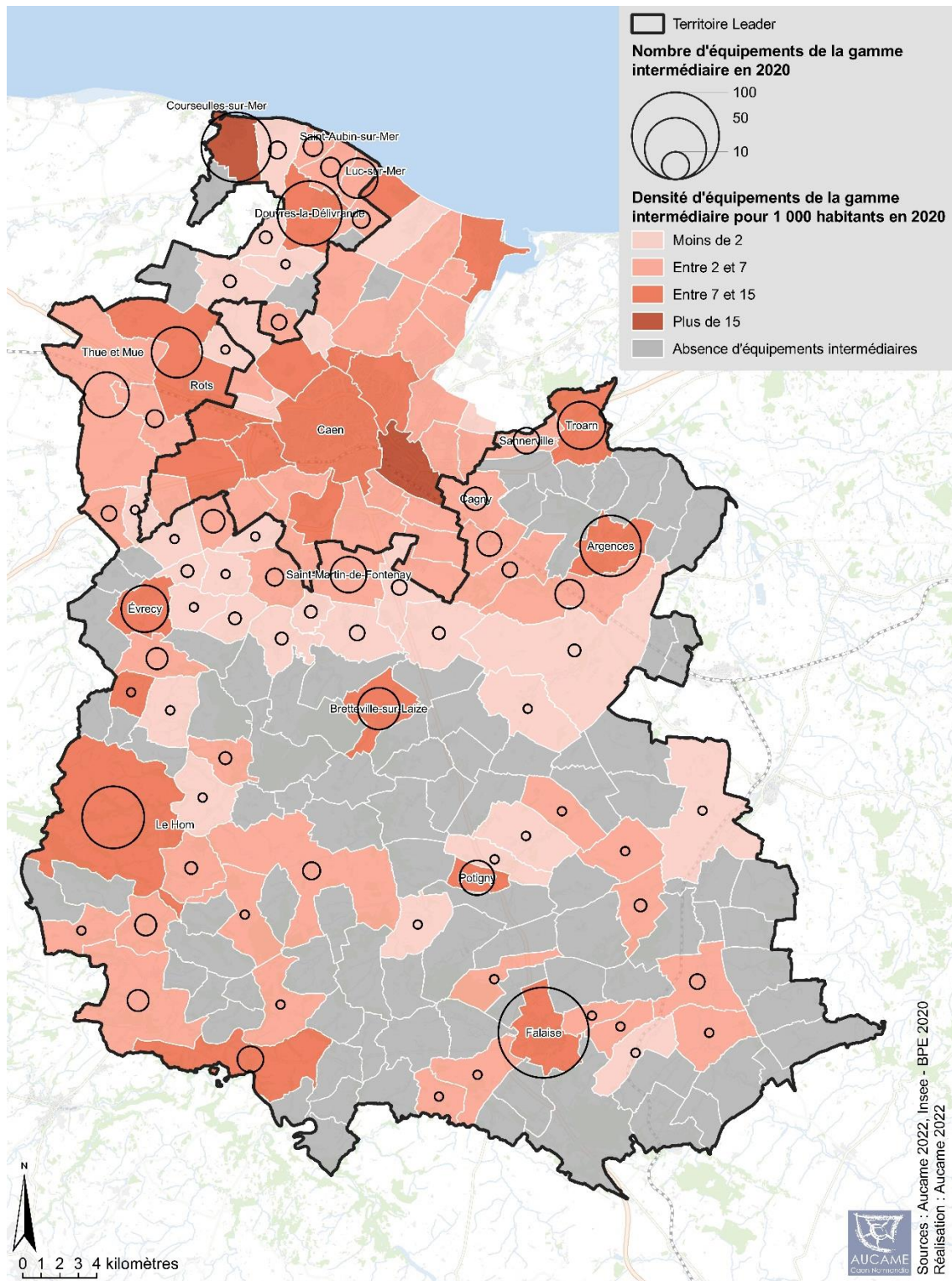
Les équipements les plus nombreux et les plus répandus (poste, banques, supérettes, épiceries, boulangeries, médecins généralistes, écoles primaires...) forment la gamme de proximité. Au sein du territoire Leader, leur densité est forte aux abords de Caen (couronne périurbaine proche) et sur le littoral du fait du nombre d'habitants et de l'attractivité touristique et résidentielle du bord de mer. Dans le sud du territoire, les commerces et services de proximité sont plus épars et sont surtout présents dans les pôles structurants et le long des grands axes de circulation.

A mi-chemin entre les équipements les plus rares et les plus répandus, les commerces et services intermédiaires (gendarmeries, supermarchés, librairies, collèges, ambulances, laboratoires d'analyse médicale...) s'agglomèrent dans les villes et dans les pôles structurants du territoire. Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, ils prospèrent également dans des communes plus petites où ils assurent une fonction de relais. Comme pour les commerces et services de proximité, la partie nord du territoire Leader apparaît plutôt bien équipée du fait de la périurbanisation proche de Caen, mais la césure est forte avec la partie sud où les équipements sont surtout présents dans et au pourtour immédiat des pôles structurants. Le nombre limité, voire l'absence d'équipements dans de nombreuses communes éloignées induit une forte mobilité pour accéder aux commerces et services du quotidien.

POLARITE ET NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS



COMMERCES ET SERVICES DE LA GAMME INTERMEDIAIRE

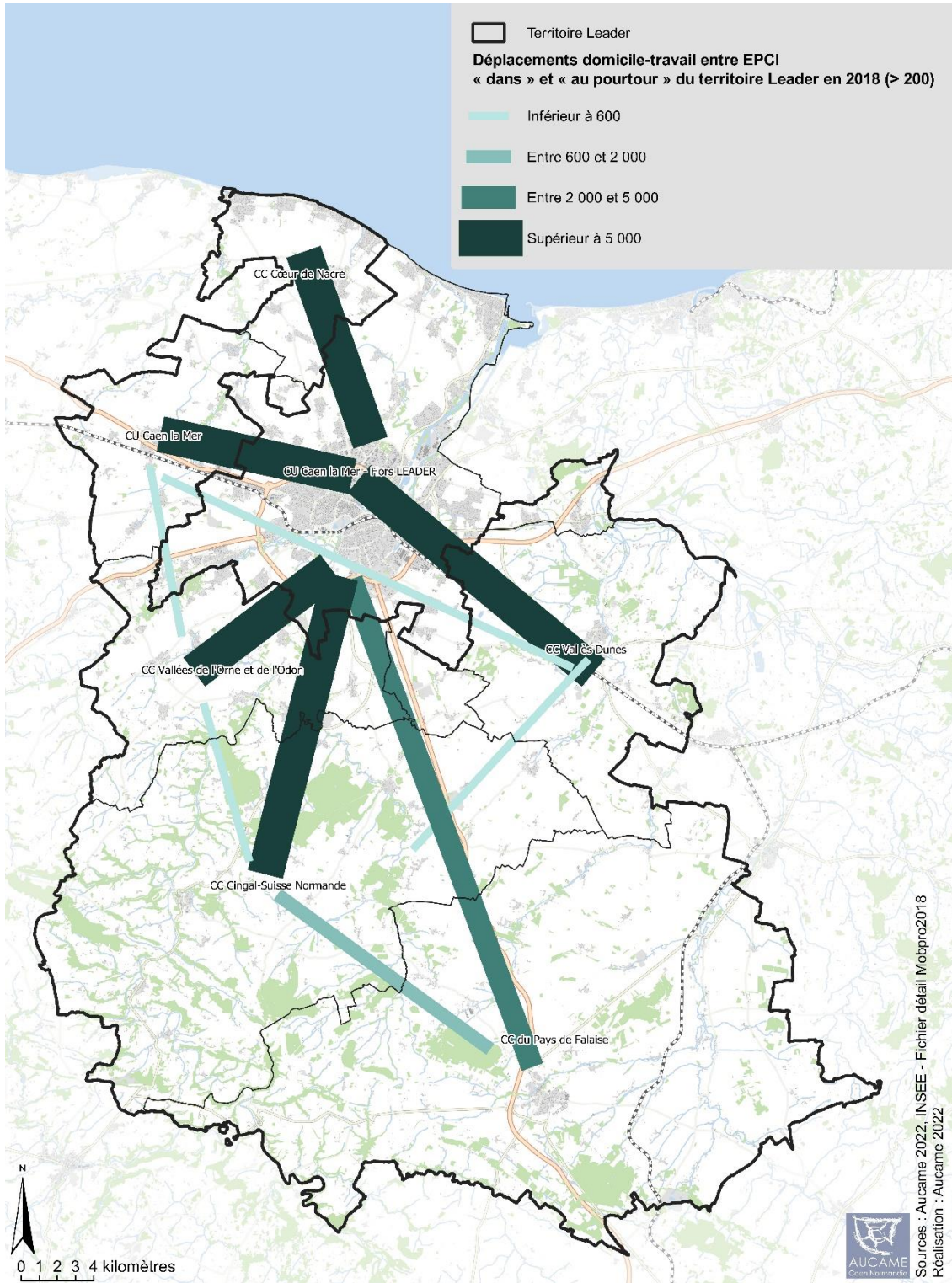


Une population active qui travaille massivement dans l'agglomération caennaise

Selon le principe des vases communicants, la périurbanisation induit un départ d'habitants des centres-villes vers la périphérie, mais si les personnes s'installent à la campagne, elles continuent le plus souvent à travailler dans la ville d'origine. Les espaces périurbains sont ainsi très attractifs sur le plan résidentiel, mais les activités et les emplois restent très largement concentrés dans les grands pôles urbains. Si

localement l'arrivée de nouveaux habitants stimule l'activité et la création de commerces et de services, les emplois induits restent très en-deçà des flux d'actifs qui chaque matin convergent vers la grande ville de proximité pour y travailler. Le tropisme de Caen en matière de commerces et de services suscite également de nombreux déplacements.

MOBILITE



Une économie très largement présentielle sous influence caennaise

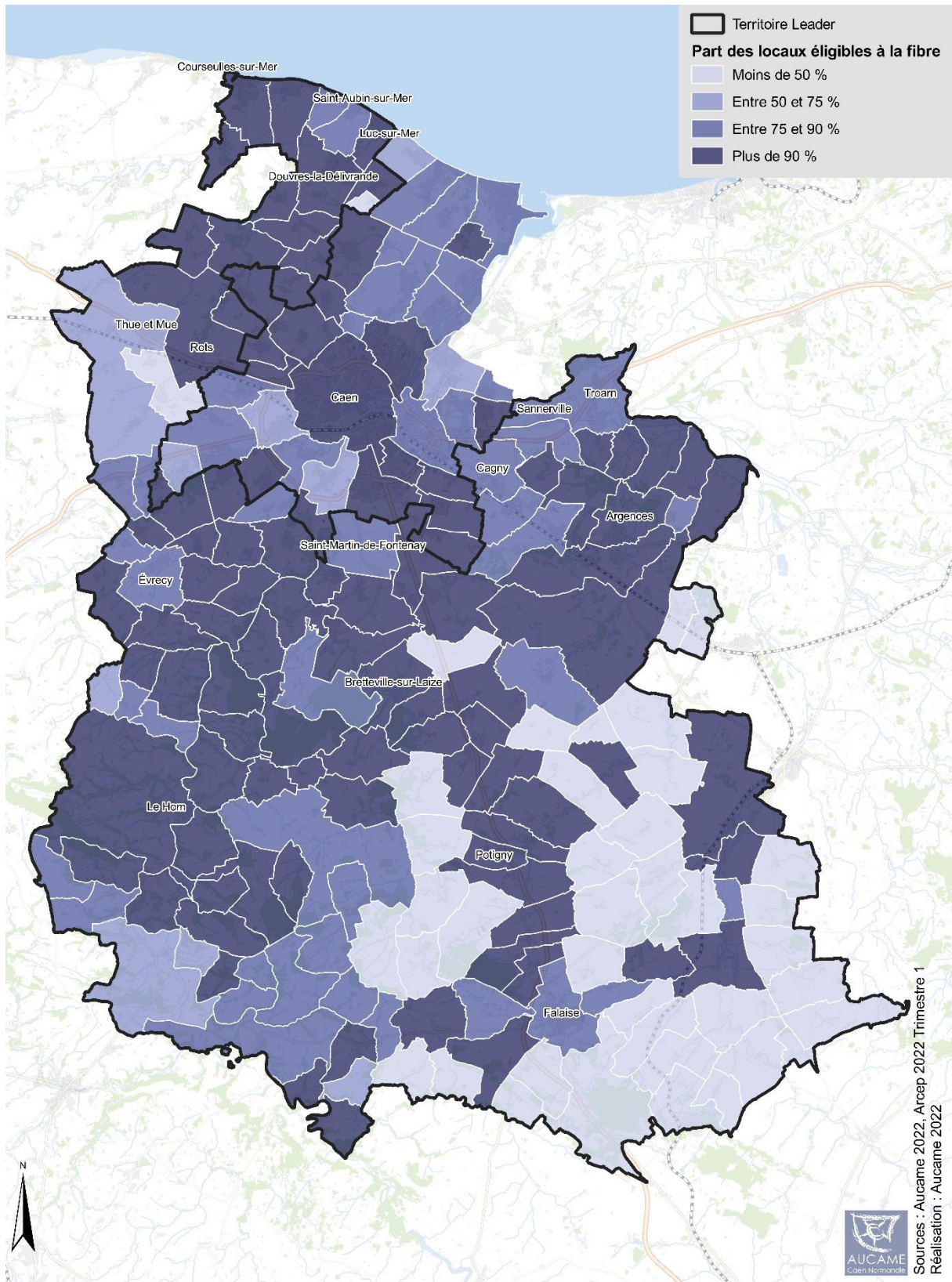
Sur le plan économique, les activités se situent majoritairement dans la sphère présentielle. En 2018, 7 emplois sur 10 concernent l'artisanat, le commerce et les services avec pour vocation de satisfaire les besoins quotidiens de la population (sédentaire ou de passage du fait du tourisme et de la villégiature dans les parties les plus attractives). En milieu périurbain, ce type d'activités se développe dans le sillage des habitants qui s'installent. Elles contribuent à la qualité de vie sur le territoire. La proximité de Caen permet aux habitants d'accéder aux équipements les plus rares dont l'aire de chalandise est très large (santé, culture, grande distribution...), mais elle constitue également une concurrence potentielle pour les commerces et services locaux. Dans le domaine de la culture, malgré la vitalité observée, la proximité de Caen exerce un effet parasol qui limite et freine les initiatives locales (assèchement de l'offre culturelle locale).

Sur le plan industriel, les activités ne représentent plus que 14 % des emplois. Comme au niveau national, le territoire n'échappe pas à la désindustrialisation qui affecte l'économie française. En 10 ans, les entreprises ont réduit de 16 % leurs effectifs au sein du territoire Leader. Quelques pôles industriels contribuent toutefois au dynamisme économique local. Diversifiées, les activités sont ainsi concentrées à Falaise, Esson, Clécy, Troarn, Moul-Argences et Douvres-la-Délivrande. Elles se déploient également le long des grands axes routiers, en particulier la RN 158, et à l'ouest de la région caennaise. A plus grande échelle, les activités industrielles restent très concentrées dans le pôle urbain de Caen (qui forme le premier bassin industriel de l'ouest de la Normandie), un tropisme qui, là aussi, ne facilite pas le développement d'activités productives dans les espaces périphériques.

Une bonne couverture numérique à l'exception du pays de Falaise

Sur le plan sociétal, le développement du télétravail offre des opportunités aux territoires qui bénéficient d'aménités et d'une qualité de vie avérées. Elle suscite l'émergence de tiers-lieux et d'espaces de coworking pour accueillir les actifs qui ne souhaitent pas travailler à domicile. Pour se déployer, les territoires doivent bénéficier d'une bonne couverture numérique pour pouvoir favoriser l'exercice du télétravail. Une grande partie des communes bénéficient à ce jour de la fibre (la majorité ont plus de 75 % des locaux éligibles), à l'exception de celles situées dans les bassins de Falaise et Potigny. Les communes traversées par la RN 158 entre Caen et Falaise sont en revanche bien desservies par le très haut débit.

NUMERIQUE



L'usage massif de la voiture

Espace rural et périurbain, les deux se conjuguant, le territoire Leader apparaît au final comme un vaste bassin de mobilité où la voiture occupe une place dominante. En 2018, 9 actifs sur 10 se déplacent ainsi en voiture pour se rendre à leur travail. Cet afflux de périurbains vers Caen et son agglomération suscite d'importants déplacements et embouteillages aux heures de pointe. A l'exception des communes de Caen la mer qui bénéficient d'un réseau de transports publics urbains, le territoire Leader est faiblement drainé par les transports en commun. L'offre existe, mais l'éparpillement des bourgs et des villages sur ce vaste territoire rend difficile l'organisation d'une offre efficiente en termes de desserte et de cadencement. L'automobile apparaît alors comme le mode de déplacement le plus souple et le plus rapide, surtout dans les parties les plus éloignées et/ou les moins bien desservies.

Sur le plan ferroviaire, le territoire est traversé par le Paris-Cherbourg aux abords de Caen (gares de Bretteville-Norrey à l'ouest, Frénoville-Cagny et Moulton-Argences à l'est) et par le Caen-Tours dans l'est du pays de Falaise (sans arrêt depuis la fermeture de la halte-ferroviaire de Morteaux-Coulibœuf en 2019). Longeant l'Orne, l'ancienne ligne Caen-Flers (fermée en 1991) a été transformée en voie verte, tout en conservant une des deux voies pour la réactiver si l'opportunité se présentait. Cet axe cyclable est aujourd'hui très emprunté par les cyclotouristes et les promeneurs à pied ou à vélo. Le développement de l'usage du vélo incite les collectivités à doter leurs territoires de pistes cyclables interreliées pour faciliter les déplacements en modes actifs, mais le réseau demeure, pour le moment, largement incomplet.

Un système énergétique très fortement carboné

L'usage de la voiture génère d'importantes émissions de gaz à effet serre (GES). Toutes causes confondues, celles-ci sont particulièrement importantes dans la partie sud du territoire du fait des faibles densités (qui incitent à se déplacer davantage), de l'ancienneté du parc de logements (la périurbanisation lointaine génère moins de constructions neuves) et de l'agriculture (culture des sols et élevage bovin en particulier). Cette dichotomie dans les émissions de GES renforce l'écart observé entre le nord (périurbanisation proche) et le sud du territoire (périurbanisation lointaine et ruralité affirmée). En raisonnant en faisceaux, les communes traversées par des axes routiers structurants sont fortement émettrices, les GES se cumulant avec les polluants générés par les véhicules thermiques (pollution de l'air nocive pour la santé).

Côté énergie, l'usage massif de la voiture, mais aussi de camions pour le transport et la livraison de marchandises, induit de fortes consommations d'énergies fossiles. Concernant l'habitat, le territoire hérite d'un parc énergivore qui va devoir faire l'objet d'importants investissements pour améliorer la performance des bâtiments. Sont particulièrement concernés les logements anciens (habitat traditionnel), le parc de la reconstruction (lié aux destructions massives de la bataille de Normandie) et les pavillons des années 70-80 construits lors des premières vagues de périurbanisation. Dans l'agriculture, l'usage d'engins agricoles et d'intrants chimique dans les grandes cultures est également très consommateur - directement et indirectement - d'énergies fossiles. Ces marqueurs mettent en exergue un système énergétique très carboné.

Un fort potentiel en énergies renouvelables

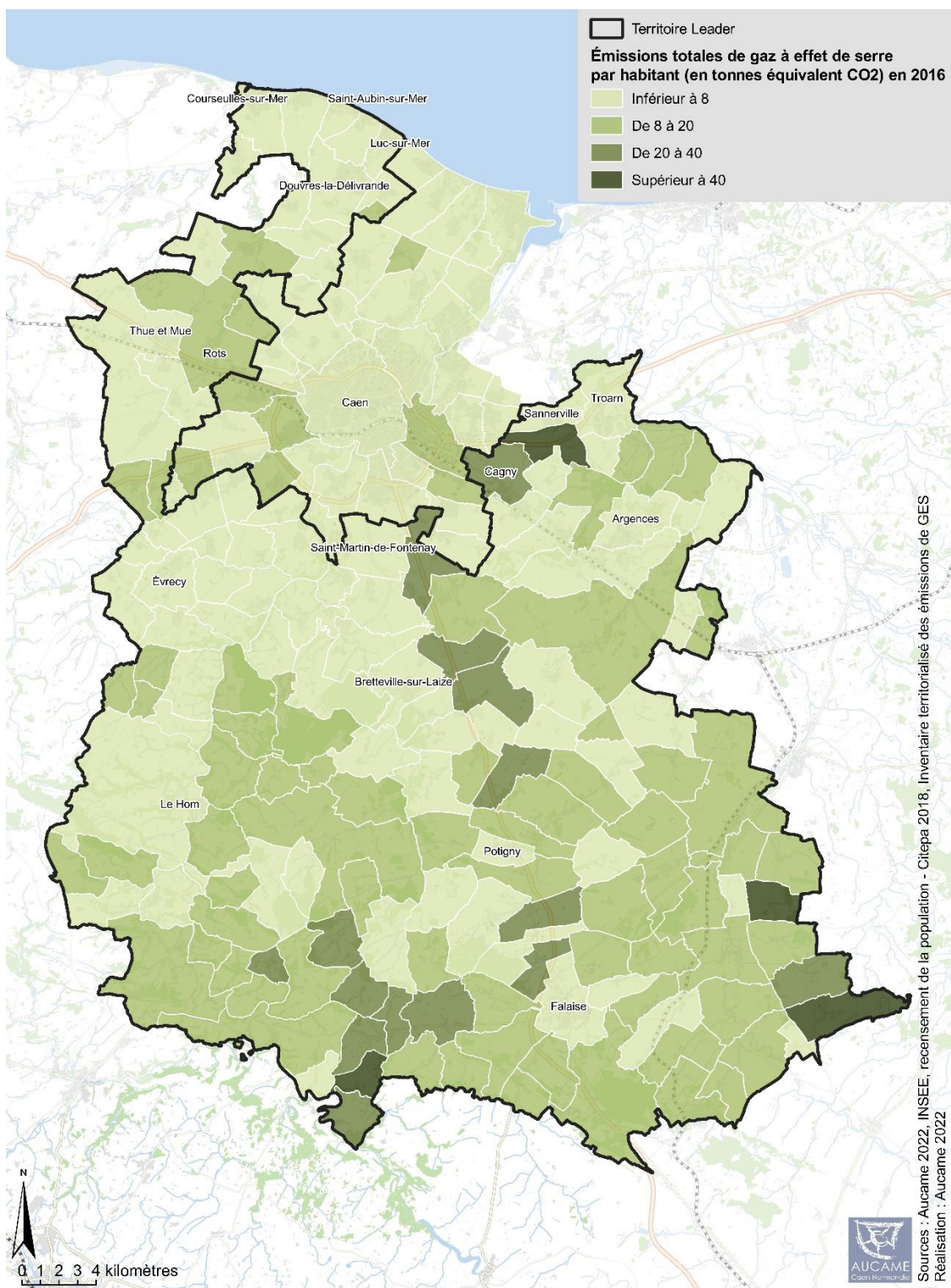
Historiquement, le territoire Leader s'est fortement appuyé sur ses ressources naturelles pour se développer. Sa première richesse a été l'agriculture exploitée dans la plaine de Caen, mais aussi dans les contreforts du pays d'Auge (à l'est) et sur les collines de Normandie¹ (à l'ouest). La région est considérée depuis longtemps comme l'une des plus dynamiques de Normandie sur le plan agricole, les productions

¹ Nom géographique donné au sud-ouest du Calvados, la campagne de Caen se situant à l'interface du Bessin, du pays d'Auge et de ces collines de Normandie.

se transformant au fil du temps, suite notamment aux remembrements et à l'évolution des marchés. D'autres activités sont apparues plus ou moins durablement du fait des ressources naturelles : moulins et tanneries, mines de fer à l'activité importante durant leur période d'exploitation (May-sur-Orne, Soumont-Saint-Quentin et Saint-Rémy-sur-Orne), mais aussi activités industrielles le long des cours d'eau. L'eau, le bois et le sous-sol ont contribué à leur prospérité. Pratiquement toutes disparues aujourd'hui, ces activités laissent des vestiges dont le patrimoine permet de perpétuer la mémoire. Enfin, quelques barrages hydroélectriques ont également vu le jour sur l'Orne du fait des courants.

En termes de production, le territoire Leader dispose d'un réel potentiel en matière d'énergies renouvelables. En mer, un parc d'éoliennes va voir le jour au large de Courseulles-sur-Mer. Totalisant 64 éoliennes, le projet devrait entrer en service en 2024 et permettra d'alimenter en électricité plus de 600 000 personnes. Dans la plaine de Caen, plusieurs sites éoliens sont en activité : Frénuville (6 éoliennes), Chicheboville (8), Conteville (2), Garcelles-Secqueville (6), Fierville (14 sur 3 sites), Falaise-Soulangy (5) et les Sablons (5). Ils se situent tous dans le quadrant sud/sud-est du territoire. Un gros projet de 7 à 15 éoliennes de grande taille est aussi envisagé dans le secteur de Fontenay-le-Marmion au sud de Caen. Au regard de la carte des vents, le territoire Leader fait partie en France des espaces à fort potentiel éolien. Sa richesse agricole lui ouvre également des possibilités en matière de biogaz ou d'agrocarburants. A ce jour, une seule unité de méthanisation est active à Croisilles. Le réchauffement climatique à l'œuvre accroît également le potentiel photovoltaïque du territoire, les installations existantes étant surtout concentrées pour le moment dans la région caennaise et dans les communes de plaine situées au nord de Falaise.

CLIMAT



Des ressources naturelles à préserver

L'agriculture occupant une place dominante, les espaces naturels sont rares et par conséquent précieux. Ils se situent surtout dans l'est (marais de la Dives), sur le littoral (sous pression) et dans l'ouest du territoire (Suisse-Normande, Vallée de l'Orne, Cinglais et forêt de Grimbosq). Le réseau de rivières et de cours d'eau (formant un chevelu dense dans le sud-ouest du territoire), les zones humides (mares, étangs et marécages) et les espaces boisés et forestiers constituent le vivier et l'armature de la trame verte et

bleue (réservoirs de biodiversité et couloirs écologiques). Si ces espaces sont pour la plupart protégés (ZNIEFF, espaces naturels sensibles...), la biodiversité est globalement très vulnérable sur le territoire Leader du fait du mode de développement et de l'activité humaine. L'urbanisation en extension (lotissements, zones d'activités économiques et commerciales, infrastructures...) génère en effet une forte consommation d'espace et conduit à une artificialisation des sols préjudiciable pour la biodiversité. Les activités agricoles impactent également la faune et la flore, en particulier dans la plaine de Caen du fait de l'usage d'intrants dans les grandes cultures.

Pour les mêmes raisons, l'activité agricole altère également la qualité des eaux. D'après l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'état écologique des rivières est globalement moyen, voire médiocre par endroits. Si la qualité bactériologique des eaux distribuées est considérée comme très bonne sur l'ensemble du territoire, des concentrations de nitrates sont constatées au cœur de la plaine de Caen et dans la partie nord-ouest de l'agglomération caennaise (Cœur de Nacre notamment). Sur le littoral, la qualité des eaux côtières est considérée comme médiocre du fait des polluants acheminés par les cours d'eau se jetant localement dans la mer. Si globalement les ressources en eau sont suffisantes, à l'exception notable de la côte de Nacre et du nord de la plaine de Caen, la sécheresse qui a sévi durant l'été 2022 a fait apparaître de fortes tensions sur l'alimentation en eau potable dans les bassins versants de l'Orne et de la Seulles. Compte-tenu du réchauffement climatique et de la croissance attendue de la population, le territoire pourrait être sujet à un stress hydrique récurrent dans les années futures.

Des risques connus et limités sur le territoire

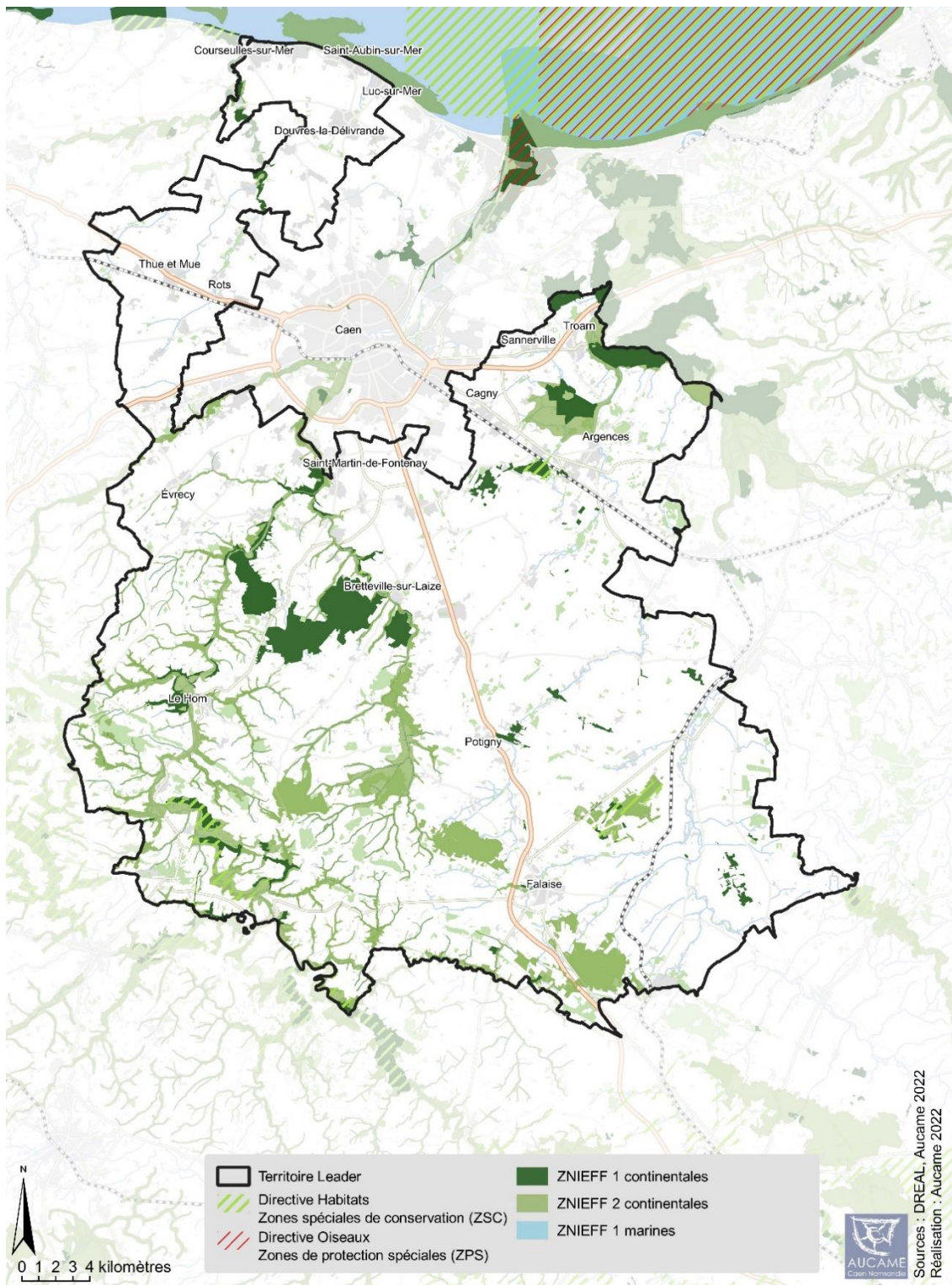
En termes de risques, le territoire est relativement peu exposé. Les risques les plus importants concernent la submersion marine sur le littoral (du fait de l'élévation attendue du niveau de la mer et de la multiplication des épisodes extrêmes) et les inondations le long des grandes rivières (Orne, Laize, Thue, Mue, Muance, Laizon et Dives) et dans les marais de la Dives. Sur la côte de Nacre, les communes de Courseulles-sur-Mer et Bernières-sur-Mer sont couvertes par le PPRL² du Bessin approuvé en 2021. Côté risques technologiques, quelques sites disséminés polluent localement le territoire suite à la disparition des entreprises. Les anciennes mines génèrent des risques d'effondrement des galeries et font l'objet de PPRM³ (May-sur-Orne et Soumont-Saint-Quentin). Dans le Cinglais, l'entreprise d'explosifs DPC fait l'objet d'un PPRT⁴.

² Plan de Prévention des Risques Littoraux

³ Plan de Prévention des Risques Miniers

⁴ Plan de Prévention des Risques Technologiques

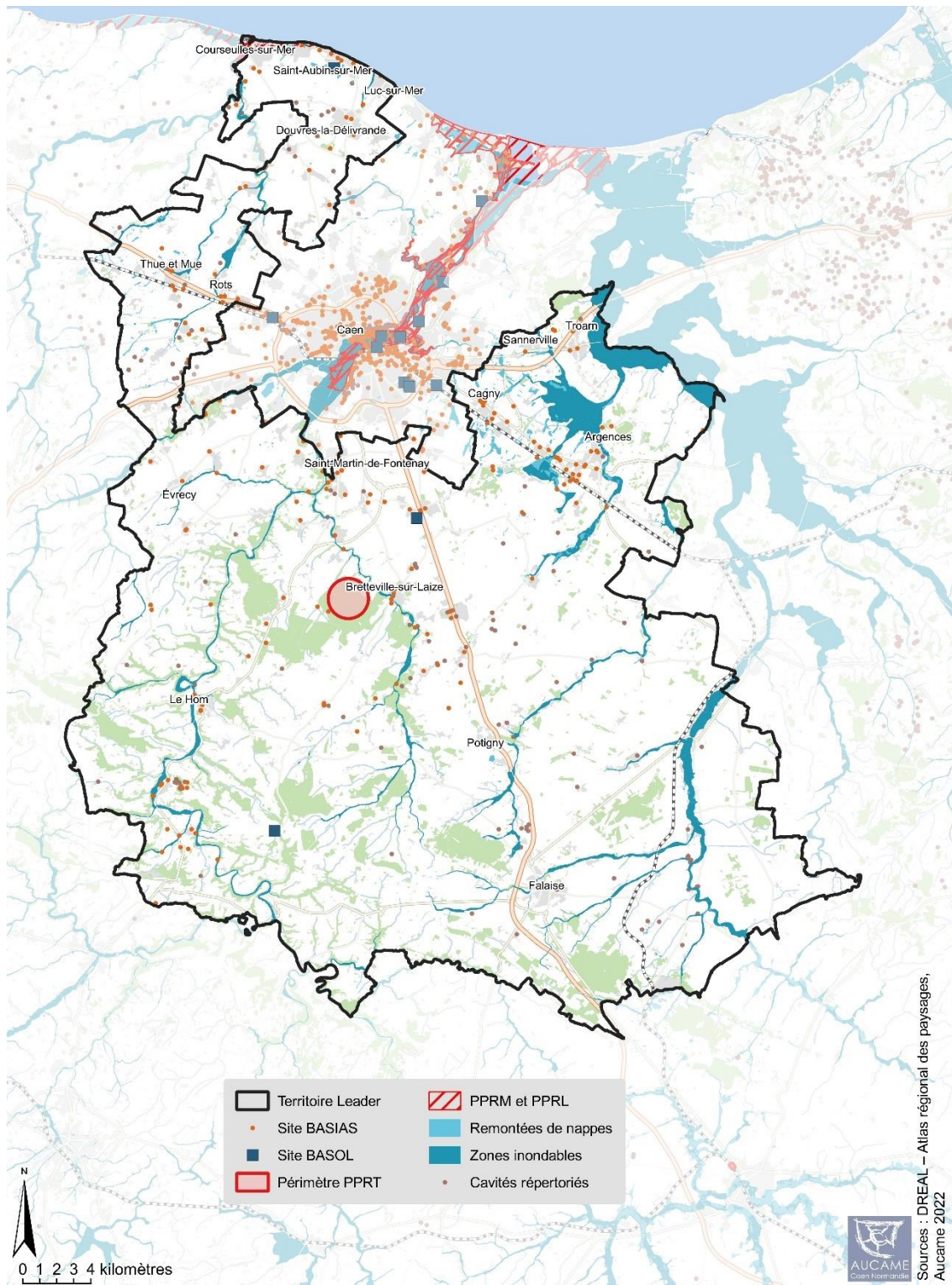
ESPACES NATURELS



Sources : DREAL, Aucame 2022
Réalisation : Aucame 2022



RISQUES



Au-delà des risques, l'enjeu majeur du territoire est l'adaptation au changement climatique (le réchauffement n'est pas la seule manifestation) et sa transformation progressive vers un modèle de développement convergeant vers le zéro émission nette (ZEN) et le zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050. Dans cette optique, le programme Leader va pouvoir aider le territoire à accompagner les transitions à l'œuvre.

Des constats divers et complémentaires « à dire d'acteurs »

Les réunions de concertation organisées dans les EPCI pour porter la candidature du territoire Leader ont conforté les constats exprimés précédemment. Complétant le diagnostic, le regard croisé des acteurs a permis néanmoins d'apporter quelques ressentis complémentaires. Les plus marquants sont les suivants :

- Le territoire bénéficie d'une bonne accessibilité globale.
- Le territoire souffre d'un déficit d'image et de visibilité qui altère son attractivité.
- Si les emplois locaux sont limités, l'économie est relativement diversifiée.
- Le territoire Leader constitue un bassin de consommation majeur (143 000 habitants en 2019).
- L'agriculture est aujourd'hui très fragilisée (activités, emploi, foncier...) du fait notamment des évolutions sociétales (santé humaine, protection de la biodiversité, bien-être animal...).
- Le territoire bénéficie de potentiels fonciers existants.
- Dans le sillage des transitions, de nombreuses activités nouvelles émergent et révèlent une vraie vitalité. De ce fait, le territoire Leader apparaît comme un espace d'expérimentations.
- L'augmentation du prix de l'énergie risque de précariser les populations les plus modestes, en particulier dans les parties les plus éloignées de Caen où les niveaux de vie sont moins élevés.
- Les pôles structurants garantissent un maillage de proximité, mais le tissu de services publics et de santé tend à se fragiliser.
- Les disparités sociales et le profil différencié des habitants induisent des besoins variables en matière de services à la population.
- Côté services, les attentes sont fortes en matière de culture et de loisirs.
- L'économie sociale et solidaire emploie un nombre important d'actifs sur le territoire.

Pour le reste, tous les constats se retrouvent bien dans le diagnostic global réalisé à partir de cartes et de statistiques.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Enjeu 1 : Accueillir les nouvelles familles et faciliter la vie quotidienne des habitants en renforçant l'offre de commerces et de services de proximité.

Candidat au programme Leader pour la période 2023-2027, le GAL d'Arlette et de Guillaume apparaît comme un vaste territoire rural vivant dans le giron de Caen. Son caractère agricole au cœur d'un grand bassin de production renforce le visage rural des communes qui le composent. En termes de dynamiques, le territoire est le réceptacle de la périurbanisation caennaise proche (partie nord) ou éloignée (partie sud) qui suscite l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Le premier enjeu est donc celui d'accueillir ces familles qui quittent la ville pour s'installer à la campagne et, de façon plus globale, de faciliter la vie quotidienne des habitants en renforçant l'offre de commerces et de services de proximité.

Enjeu 2 : Assurer une meilleure cohésion sociale et territoriale sur l'ensemble du territoire.

A grands traits, les communes ont le visage et la saveur du rural, mais leur fonctionnement est avant tout périurbain. Si la périurbanisation caennaise est avérée sur tout le territoire, ses effets varient toutefois selon la distance (temps et kilométrique) à Caen. Une dichotomie apparaît ainsi entre la partie nord et la partie sud du territoire Leader où les caractéristiques et les dynamiques à l'œuvre ne sont pas tout à fait les mêmes. Dans la couronne proche de Caen, la périurbanisation et le tropisme de Caen sont forts du fait de la proximité de l'agglomération. Les communes vivant dans l'aire d'influence directe de Caen subissent une forte pression démographique auprès des familles qui souhaitent s'y installer. L'attractivité est moindre en Suisse-Normande et dans le pays de Falaise où la ruralité est plus affirmée, mais ces territoires doivent gérer à la fois l'arrivée de nouveaux habitants (périurbanisation lointaine) et les problématiques propres aux espaces ruraux éloignés des villes. La dichotomie est également forte sur le plan social, les habitants étant dans l'ensemble plus aisés dans le nord que dans le sud du territoire. Le deuxième enjeu est donc celui de la cohésion sociale et territoriale, avec en ligne de mire un meilleur équilibre entre la partie nord et la partie sud du territoire.

Enjeu 3 : Accompagner le vieillissement de la population pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes âgées.

Comme partout en France, la population du territoire Leader est engagée dans un processus de vieillissement lié à l'amélioration des conditions de vie (allongement de la durée de vie) et à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom. Particulièrement fort sur le littoral et dans la frange sud du territoire, le vieillissement de la population induit des besoins nouveaux, notamment en matière de santé et de services à domicile. Le troisième enjeu est donc celui de l'accompagnement de cette dynamique démographique pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes âgées.

Enjeu 4 : Renforcer l'attractivité du territoire pour faire face au ralentissement de la périurbanisation.

La promulgation de la loi climat & résilience en 2021 fixe comme objectif d'atteindre le ZAN à l'horizon 2050, en réduisant de façon progressive la consommation d'espace. Cette orientation, visant à préserver le capital des terres agricoles et à restaurer la biodiversité mise à mal par les modes de développement à l'œuvre, va fondamentalement changer la façon d'aménager. Elle va avoir deux effets majeurs, induire

une densification dans les zones déjà urbanisées (villes, mais aussi bourgs et villages) et freiner l'étalement urbain dont le ressort repose principalement sur l'aménagement d'espaces en extension (lotissements, ZAE, équipements...). Tout le territoire Leader est donc confronté à un quatrième enjeu, comment rester attractif face à un inévitable recentrage démographique sur la zone urbaine caennaise.

Enjeu 5 : Favoriser et accompagner la mise en œuvre du ZAN sur tout le territoire.

De façon plus générale, le cinquième enjeu est celui de la capacité des communes à mettre en œuvre le ZAN sur l'ensemble du territoire Leader, à la fois dans les pôles et leurs périphéries, mais aussi dans les espaces peu denses où la densification est difficile. La façon dont ce défi va être relevé constitue en soi un levier pour maintenir, voire accroître l'attractivité résidentielle du territoire et des communes qui le composent.

Enjeu 6 : Atténuer la dépendance vis-à-vis de Caen en renforçant les pôles maillant le territoire.

Du fait du tropisme et de l'attractivité qu'exerce Caen sur l'ensemble du territoire, le sixième enjeu est celui de l'atténuation de la dépendance vis-à-vis de Caen en favorisant la création de commerces, services et emplois sur le territoire et, de façon plus ciblée, dans les pôles formant l'armature urbaine (logique de polarisation). Le développement d'une offre de proximité (dans le domaine de la culture et des loisirs notamment) aura un effet bénéfique pour la qualité de vie et le dynamisme économique local, mais aussi pour le climat et l'environnement en limitant les déplacements à destination de Caen.

Enjeu 7 : Organiser les mobilités durables pour susciter un changement de pratiques.

Du fait de son caractère périurbain et rural, le territoire Leader forme un vaste bassin de mobilité où l'usage de la voiture prédomine. L'éparpillement de la population sur le territoire induit des flux importants de déplacements individuels dont l'intensité génère de fortes émissions de gaz à effet de serre et une consommation majeure de carburants (énergies fossiles). Dans le contexte géopolitique mondial, la hausse des prix de l'énergie impacte le budget des ménages et expose les plus modestes à un risque de précarisation. Le septième enjeu est donc celui de la promotion et de l'organisation des mobilités durables pour inciter les habitants à changer leurs pratiques. La transition doit être impulsée et accompagnée en dotant le territoire de pistes cyclables et de bornes électriques et hydrogènes, mais aussi en améliorant l'offre et l'efficacité des transports en commun.

Enjeu 8 : Engager et accompagner le territoire dans les transitions.

De façon plus globale, le territoire Leader apparaît comme un territoire très carboné, notamment dans la partie sud du fait de son caractère rural affirmé. Transversal, le huitième enjeu est celui du défi des transitions visant à transformer en profondeur le territoire avec en ligne de mire l'atteinte du ZAN-ZEN en 2050. Toutes les sphères sont concernées, en particulier l'habitat qui va devoir accroître sa performance énergétique globale (notamment dans le parc ancien et celui de la reconstruction) ou encore l'agriculture en pleine mutation.

Enjeu 9 : Favoriser une agriculture durable pour alimenter localement les habitants.

Sur ce plan agricole, le territoire Leader apparaît comme un vaste bassin de production qui, de longue date, a contribué à sa prospérité. L'agriculture occupe toujours une place dominante en termes

d'occupation et d'usage des sols mais, malgré sa richesse et son importance, le secteur est fragilisé. Au-delà de la réduction continue des effectifs, les exploitants agricoles doivent faire face à des défis liés aux modes de production (pollution, dégradation des sols, de l'eau et de l'air, émissions de GES...) et aux évolutions sociétales (pression pour une alimentation de qualité et l'amélioration du bien être animal...). Le neuvième enjeu est donc celui de la mutation des modes de production et des marchés (vers notamment les circuits courts) pour favoriser une agriculture durable au service des habitants, avec une orientation affirmée, celle de faire de l'alimentation une priorité pour le territoire.

Enjeu 10 : Soutenir un développement endogène dans le sillage des transitions.

Les transitions constituent autant d'opportunités pour favoriser l'émergence et la croissance d'activités nouvelles qui vont fertiliser l'économie locale. De nombreuses initiatives voient déjà le jour, faisant du territoire Leader un territoire d'expérimentations préfigurant les activités et emplois de demain. Le développement endogène de l'économie dans le sillage des transitions constitue le dixième enjeu du territoire. Cette orientation intègre le télétravail et la création de tiers-lieux et/ou d'espaces de coworking qui accompagnent l'évolution des modes de vie et les nouvelles formes d'organisation du travail, avec une exigence à la clef, le déploiement d'une couverture numérique complète et performante (très haut débit).

Enjeu 11 : Préserver et valoriser les patrimoines pour accroître l'attractivité et favoriser un tourisme de proximité.

Théâtre de nombreux évènements historiques, le territoire Leader bénéficie d'un patrimoine riche et varié hérité de son histoire et de sa prospérité passée. Incluant les espaces naturels, la valorisation de ce patrimoine constitue un onzième enjeu pour, à la fois, le préserver et accroître l'attractivité locale et globale du territoire. Sur le plan touristique, le territoire est très fréquenté sur le littoral et en Suisse-Normande, la voie verte le long de l'Orne constituant un axe structurant pour les cyclotouristes et les promeneurs. En dehors de ces pôles majeurs, la fréquentation reste limitée malgré les sites et aménités existants. Au-delà des aspects de protection et de préservation, la valorisation du patrimoine vise à attirer les touristes (proches ou lointains) hors des sentiers battus pour leur faire découvrir les richesses du territoire et, par effet ricochet, promouvoir un tourisme durable de proximité.

Enjeu 12 : Promouvoir et développer les énergies renouvelables.

Historiquement, l'économie du territoire s'est beaucoup appuyée sur ses ressources naturelles (sols, bois, eau, minerais...) pour se développer et asseoir sa prospérité. Si, excepté l'agriculture, beaucoup d'activités ont aujourd'hui disparu, ces ressources naturelles constituent toujours un potentiel pour l'avenir du territoire, en particulier dans le domaine des énergies. Le douzième enjeu est donc celui de la promotion et du développement des énergies renouvelables dans la sphère de l'éolien, de la biomasse, du photovoltaïque ou encore de la méthanisation. Ces sources de production constituent des opportunités de diversification pour les agriculteurs, la priorité affichée restant toutefois l'alimentation. Dans une logique d'économie circulaire, la valorisation des déchets et sous-produits de l'activité agricole ouvre des voies possibles de diversification dans notamment les matériaux biosourcés. Ces productions concourent au développement local endogène et s'inscrivent dans une dynamique de circuits courts propres à dynamiser le territoire.

Enjeu 13 : S'adapter au changement climatique pour faire face aux risques induits.

Le treizième enjeu concerne l'adaptation au changement climatique pour faire face aux risques induits, en particulier sur le littoral (submersion marine liée à l'élévation du niveau de la mer et à la multiplication

des épisodes extrêmes...), le long des cours d'eau (inondations...) et dans les massifs boisés (incendies...), avec une attention spécifique pour la préservation de la ressource en eau qui, du fait des sécheresses et de la pression humaine, peut bloquer le développement. Essentielle pour la résilience, cette adaptation induit aussi une restauration de la trame verte et bleue et des haies bocagères pour reconstituer et renforcer les couloirs écologiques et les réservoirs de biodiversité (matrice du vivant).

Au final, ces enjeux complémentaires visent à organiser de façon durable et soutenable la vie dans cet espace périurbain proche et lointain de Caen, dans un souci de préservation du cadre de vie, d'amélioration de la qualité de vie et de dynamisation de l'économie locale. **Dans ce contexte, le programme Leader peut aider à forger des bassins de vie locaux dynamiques et les plus autonomes possibles vis-à-vis du pôle urbain caennais.**

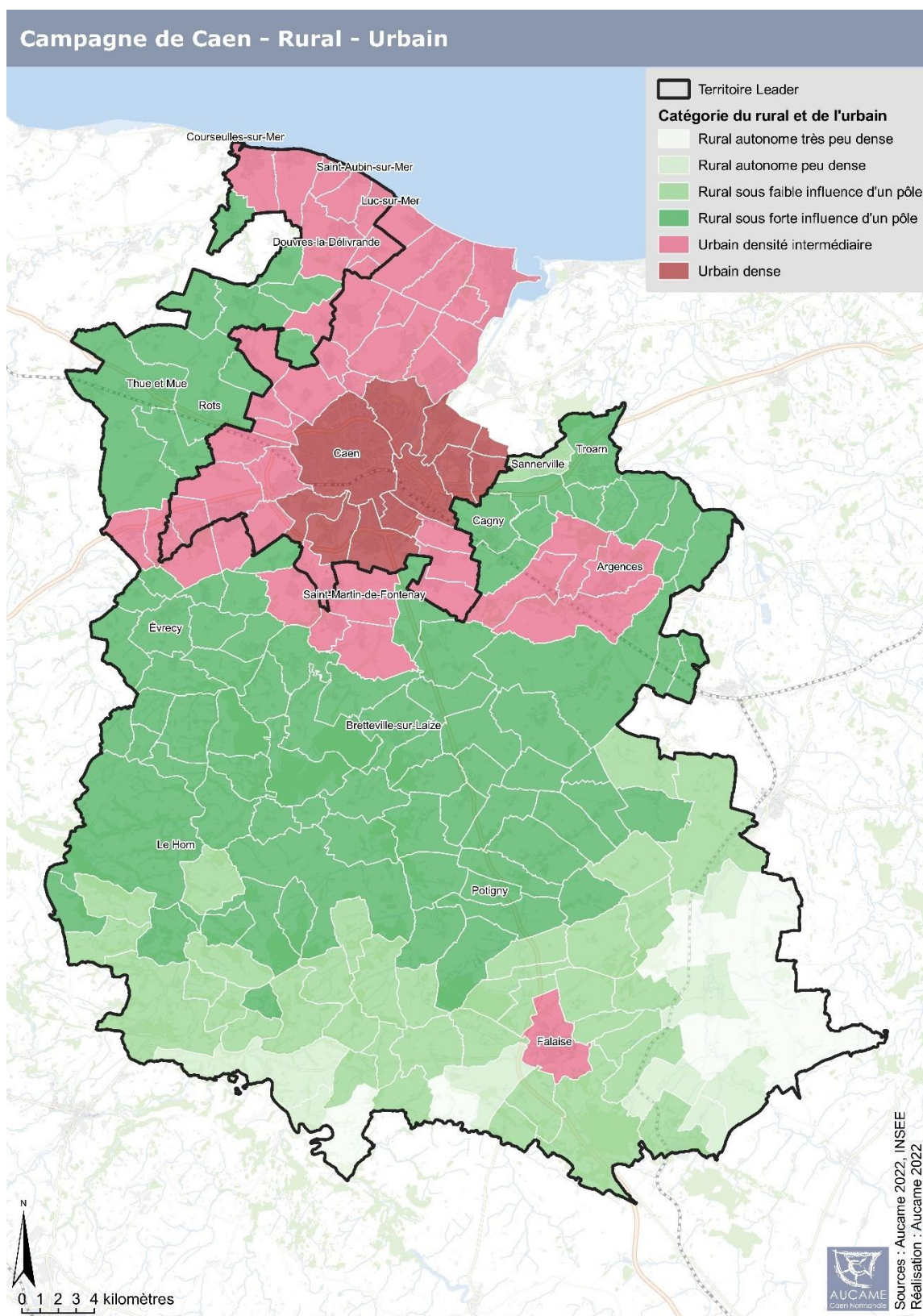
A l'issue des ateliers de concertation, trois orientations majeures ont été retenues. Répondant à l'ensemble des enjeux, les trois grands axes stratégiques sont les suivants :

- Vivre à proximité de Caen
- Valoriser et préserver les ressources et patrimoines
- Soutenir un développement de proximité endogène et durable.

Du fait de son caractère transversal, un « fil rouge » commun aux trois axes stratégiques à été défini, celui des transitions qui impactent et transforment tout le territoire. Celles-ci amorcent la trajectoire qui vise le ZAN-ZEN à l'horizon 2050.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

RURAL - URBAIN



Un vaste territoire vivant dans le giron de Caen

Totalisant 143 000 habitants en 2019, le GAL d'Arlette et de Guillaume apparaît comme un vaste territoire rural vivant dans l'aire d'attraction de Caen, la deuxième agglomération de Normandie. Du fait de sa proximité avec Caen, le territoire s'inscrit dans une dynamique de périurbanisation qui suscite l'installation de nombreuses familles quittant la ville pour la campagne. Sur le plan démographique, la croissance est forte aux abords de Caen et s'atténue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du pôle urbain caennais. Si les flux restent intenses, la périurbanisation tend à se ralentir, le territoire Leader observant une perte globale d'attractivité.

De forts besoins en matière de services de proximité

En termes de population, les habitants sont plutôt jeunes dans la bande centrale du territoire (familles avec enfants) et globalement plus âgés dans les franges nord (littoral et périurbanisation ancienne) et sud (périurbanisation lointaine et ruralité affirmée). L'arrivée de nouveaux habitants et le vieillissement de la population suscitent des besoins en matière de services de proximité, en particulier dans les domaines de la culture, des loisirs, de la santé ou de l'aide à domicile.

Un espace structuré par la vallée de l'Orne et la plaine de Caen, jusqu'à la mer

Sur un plan géographique, le territoire se situe à l'interface entre le bassin parisien et le massif armoricain, la jointure se faisant sur la plaine de Caen qui forme une vaste bande allant de la mer au Perche via Falaise. Du fait de ses caractéristiques physiques, les paysages sont très diversifiés et confèrent un cadre de vie agréable. En termes d'armature, le territoire se structure autour de la vallée de l'Orne, de la plaine de Caen et, sur le littoral, de la côte de Nacre.

Un territoire agricole aux activités très diversifiées

Du fait de la fertilité des terres, la plaine de Caen constitue un bassin agricole fertile dont les activités sont dominantes en termes d'occupation de l'espace (70 % de la surface totale). Côté productions, la plaine centrale est surtout dédiée aux grandes cultures et les espaces vallonnés à l'élevage. Bien que riche, le secteur est aujourd'hui fragilisé (18 % d'agriculteurs en moins en 10 ans) et soumis à de fortes pressions sociétales et environnementales.

Des espaces naturels rares donc précieux

L'agriculture occupant une place dominante, les espaces naturels sont rares et donc précieux. En termes d'armature, la trame verte et bleue s'appuie sur les cours d'eau, le bord de mer, les zones humides et les espaces boisés dont la plupart se situent en dehors de la plaine agricole. De façon plus globale, le mode de développement du territoire (périurbanisation) et les pratiques agricoles (usage d'intrants...) altèrent la biodiversité qui constitue la matrice du vivant.

Des pôles structurants garantissant un maillage de proximité

Du fait de ses aspects physiques, le territoire Leader est propice à la périurbanisation. La forte densité de bourgs et de villages au sein d'une plaine favorise l'arrivée de nouveaux habitants qui investissent le bâti ancien (de caractère) ou s'installent dans les lotissements essaimant tout le territoire. En termes de mobilités, la densité du réseau routier facilite les déplacements entre les pôles (formant l'armature urbaine) ou à destination de Caen (qui concentre services et emplois). Dans le quotidien, la vie s'organise autour des villes et des bourgs maillant le territoire et qui ont prospéré avec la périurbanisation. La croissance démographique suscite le développement de commerces et de services de proximité qui favorisent localement la qualité de vie.

Une dichotomie nord / sud au sein du territoire

Dans le nord du territoire, les communes situées dans la couronne périurbaine proche de Caen sont plutôt bien équipées. La situation est moins favorable dans le sud du fait de l'éloignement géographique et du caractère rural plus affirmé des communes : les commerces et les services se concentrent surtout dans

les pôles structurants, incitant les habitants à se déplacer pour y accéder. Une dichotomie nord / sud s'observe aussi dans le profil social des habitants, les niveaux de vie étant globalement plus modestes dans le pays de Falaise et la Suisse-Normande.

Une économie très largement présente sous influence caennaise

Sur le plan économique, les activités se situent majoritairement dans la sphère présente avec pour vocation de satisfaire les besoins quotidiens des habitants (7 emplois sur 10). La proximité de Caen permet d'accéder aux équipements les plus rares, mais elle constitue également une concurrence potentielle pour les commerces et services locaux. Dans le domaine de la culture, malgré la vitalité observée sur le territoire, le tropisme caennais limite et freine les initiatives locales. Pôle économique majeur, Caen concentre activités et emplois et entrave là aussi le développement d'activités dans les espaces vivants dans son aire d'attraction. Sur le plan foncier, le territoire dispose de potentiels existants, un levier pour accueillir de nouvelles activités.

Un vaste bassin de mobilité où l'usage de la voiture est massif

Conséquence de la périurbanisation, la population active du territoire travaille massivement dans l'agglomération caennaise, suscitant d'importants déplacements vers le pôle urbain. Du fait de son caractère rural et périurbain, le territoire Leader apparaît comme un vaste bassin de mobilité où la voiture occupe une place dominante, l'offre de transports en commun étant très limitée. L'éparpillement des habitants et la concentration des équipements dans les pôles structurants génèrent, avec l'emploi, une forte mobilité quotidienne. Ces déplacements sont très émetteurs de gaz à effet de serre (carburants fossiles).

Un système énergétique très carboné

De façon extensive, le système énergétique du territoire Leader est très carboné. Au-delà de la voiture, le parc de logements est très énergivore (habitat ancien, bâti de la reconstruction...), particulièrement dans le sud du territoire. L'agriculture est aussi très émettrice de GES du fait de ses activités. Le territoire va donc être très impacté par les transitions d'ici 2050 (objectif conjoint ZAN⁵-ZEN⁶). Déjà amorcée, cette transformation suscite l'émergence d'activités nouvelles dans le tissu économique local, ouvrant la voie à un développement endogène.

Un patrimoine historique riche et varié

Terre gorgée d'histoire, le GAL d'Arlette et de Guillaume hérite d'un patrimoine riche et varié globalement bien préservé malgré les destructions massives de la bataille de Normandie en 1944. Situé au cœur du vaste bassin touristique de la Normandie, le territoire Leader est très fréquenté sur le littoral (espace balnéaire, plages du Débarquement...) et en Suisse-Normande (sports de plein air...), mais aussi le long de la voie verte (vallée de l'Orne) qui constitue un axe structurant.

Un fort potentiel en énergies renouvelables

Historiquement, l'économie du territoire s'est fortement appuyée sur ses ressources naturelles pour se développer. Au-delà de l'agriculture, l'eau, le bois et les minerais ont fait naître et croître de nombreuses activités dont le patrimoine témoigne de la prospérité passée. Face aux défis énergétiques et climatiques, le territoire Leader dispose d'un fort potentiel en matière d'énergies renouvelables (éolien, biomasse, méthanisation...) et de matériaux biosourcés.

⁵ ZAN : zéro artificialisation nette

⁶ ZEN : zéro émission nette

Des ressources sous pressions

Du fait de son mode de développement, les terres agricoles et les ressources naturelles sont sous pression (périurbanisation, mobilités, fréquentation touristique...). Les paysages, la biodiversité mais aussi l'eau sont impactés, en particulier dans les espaces urbanisés et agricoles. En termes de risques, le territoire est relativement épargné, à l'exception du littoral (submersion marine...) et des cours d'eau (inondations...). Héritage des activités passées, de nombreux sites pollués parsèment le territoire. Malgré une faible prégnance des risques, le territoire Leader va devoir malgré tout s'adapter au changement climatique pour faire face aux enjeux et défis futurs.

SYNTHESE DES ENJEUX

Le diagnostic a mis en exergue les traits caractéristiques et les forces du territoire Leader, mais aussi ses faiblesses et les défis auxquels il est (ou va être) confronté.

Les constats réalisés et les projections dans l'avenir ont mis en exergue plusieurs défis majeurs :

- Dans un contexte de transitions environnementales et sociétales, l'organisation des **mobilités durables** et l'accompagnement des changements de pratiques (défi 1), le développement et le maintien de **services et équipements de proximité** adaptés à la diversité des besoins (défi 2).
- Dans un contexte de crise environnementale, la promotion d'un **tourisme plus durable** (défi 3) et la préservation des **patrimoines** et **ressources** du territoire (défi 4).
- Dans un contexte de crises économique et environnementale, la création d'**emplois locaux** en favorisant un **développement économique endogène** (défi 5).

De façon plus détaillée, le territoire est confronté à 13 enjeux principaux qui vont constituer l'assise de la stratégie territoriale.

LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE LEADER

- 1/ Accueillir les nouvelles familles et faciliter la vie quotidienne des habitants en renforçant l'offre de commerces et de services de proximité.
- 2/ Assurer une meilleure cohésion sociale et territoriale sur l'ensemble du territoire.
- 3/ Accompagner le vieillissement de la population pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes âgées.
- 4/ Renforcer l'attractivité du territoire pour faire face au ralentissement de la périurbanisation.
- 5/ Favoriser et accompagner la mise en œuvre du ZAN sur tout le territoire.
- 6/ Atténuer la dépendance vis-à-vis de Caen en renforçant les pôles maillant le territoire.
- 7/ Organiser les mobilités durables pour susciter un changement de pratiques.
- 8/ Engager et accompagner le territoire dans les transitions.
- 9/ Favoriser une agriculture durable pour alimenter localement les habitants.
- 10/ Soutenir un développement endogène dans le sillage des transitions.
- 11/ Préserver et valoriser les patrimoines pour accroître l'attractivité et favoriser un tourisme de proximité.
- 12/ Promouvoir et développer les énergies renouvelables.
- 13/ S'adapter au changement climatique pour faire face aux risques induits.